

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4238 du Vendredi 12 Juillet 2024 - 71^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

AFFORESTATION ET REBOISEMENT



Les Chefs d'État plaident pour plus de financements

Les Chefs d'Etat et chefs des délégations de divers Gouvernements et institutions internationales (P.3)

CORRUPTION

La société civile africaine s'engage à lutter contre le blanchiment d'argent

Les délégués des sections pays de Transparency International à l'issue de la réunion (P.7)



FETE PATRONALE DE LA CATHEDRALE SACRE-CŒUR DE BRAZZAVILLE

Trente chrétiens ont reçu le sacrement de la profession de foi



Les chrétiens à l'honneur rendant grâce à Dieu

(P.9)

40^e ANNIVERSAIRE DES MUCODEC

Une marche sportive pour lutter contre la sédentarité

(P.2)

EDITORIAL

Relève de la garde

CANAL+



NOUVEAU

DECODEUR CONNECTE

LA NOUVELLE EXPERIENCE CANAL+

92 92
CANAL+ CONGO



40^e anniversaire des MUCODEC

Une marche sportive pour lutter contre la sédentarité

Exécutant à la lettre le calendrier festif des 40 ans des Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (MUCODEC), les travailleurs et les élus des différentes Caisses locales de Brazzaville, ainsi que des proches et quelques volontaires ont fait une marche sportive dimanche 7 juillet 2024, sur la corniche, à Brazzaville. Le coup d'envoi de cette marche a été donné par Dieudonné Ndinga Moukala, directeur général des MUCODEC, entouré de l'ensemble de ses collaborateurs.

Les marcheurs, toutes catégories confondues, c'est-à-dire les adultes, les jeunes et les enfants, sont partis du restaurant Mami Wata au centre-ville sur la corniche pour le rond-point, après le bar

Jusqu'à la fin de la marche, aucun incident n'a été enregistré; toutes les conditions de sécurité étaient réunies. A la fin de la marche, Dieudonné Ndinga Moukala a dégagé l'intérêt de cet exercice physique.



Les marcheurs au départ



Pendant la marche



A l'arrivée devant le restaurant Mami Wata

Bolingo et sont revenus au point de départ. Ils ont parcouru, au total, une distance de 6 Km, en faisant l'aller et le retour. Avant la marche, les participants ont effectué des exercices physiques au point de départ.

«Nous avons organisé cette marche pour lutter contre la sédentarité. Les différents métiers au sein des MUCODEC font que les élus et les salariés restent très longtemps assis. C'est pourquoi, nous avons voulu dans

la suite de la célébration du 40e anniversaire organiser cette marche, pour faire passer un message et le faire passer aussi à tous ceux qui travaillent et qui ne bougent pas beaucoup pour lutter contre ces

maux qui ont beaucoup de conséquences dans la vie d'une personne». Il a rappelé à cette occasion que les festivités de l'an 40 des MUCODEC ont commencé depuis le 6 juin dernier par une mini-compétition de football à Madingou, suivie de l'inauguration de la

perspectives, et une soirée de gala le 12 juillet toujours à l'hôtel Radisson, avec la marraine de l'événement, Mme Antoinette Sassou Nguesso, pour clore les activités anniversaires. Le sport, a-t-il poursuivi, est une bonne chose. Quand on travaille un

dimanche, le personnel pratique le sport dans sa diversité. Et, chaque discipline a un coach. Pour Rodrigue Dinga Mbomi, président de l'association «Marcher courir pour la cause», partenaire des MUCODEC, «La marche sportive est une occasion pour un travailleur de mettre son corps en mouvement. L'OMS recommande de pratiquer des activités sportives par jour. Je peux dire que sans courir, sans marcher ou sans bouger, ce n'est pas intéressant».

«Faire une marche sportive est très important. Le sport permet de lutter contre l'obésité, par exemple, qui est un facteur majeur des maladies cardiovasculaires. Faire la marche, c'est bon parce que la marche diminue le stress, améliore la qualité du sommeil, la concentration et autres;



Dieudonné Ndinga Moukala donnant ses impressions

stèle par la première Dame Antoinette Sassou Nguesso, épouse du chef de l'Etat. Et, il y a peu du tirage de la Tombola le 28 juin 2024. Aujourd'hui, c'est la marche sportive de santé. Il nous reste deux activités pour boucler nos festivités: Une journée des MUCODEC le 11 juillet, à l'hôtel Radisson, à Brazzaville, qui permettra de parler des MUCODEC aujourd'hui et de ses

moment donné, il faut sauvegarder la forme en pratiquant le sport. Notre programme anniversaire a beaucoup d'activités, ce qui veut dire une véritable charge d'organisation et d'engagement, car chaque événement doit être réussi. Aux MUCODEC, nous nous sommes organisés à travers la direction des ressources humaines. Chaque weekend, c'est-à-dire tous les samedi et

cela favorise les performances des agents au sein de l'entreprise», a rassuré le Dr Odilon Andzouana, médecin généraliste, s'occupant des questions des maladies du travail. Avant d'ajouter s'adressant à la population que marcher, trotter ou pédaler à bicyclette peut contribuer au bon fonctionnement de l'organisme humain et permet d'éviter le fléau de la sédentarité.

AFFORESTATION ET REBOISEMENT

Les Chefs d'État plaident pour plus de financements

La première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement (CIAR) s'est tenue à Brazzaville en République du Congo, du 2 au 5 juillet 2024 organisée par le Gouvernement congolais, sous l'égide de l'Union africaine et le Forum des Nations Unies sur les forêts. Les travaux du segment présidentiel ont été ouverts par le Président Denis Sassou-Nguesso. En présence des présidents de la Centrafrique, Faustin Archange Touadera; du Gabon, Brice Oligui Nguema; du Ghana, Nana Akufo-Addo; de la Guinée Bissau, Umaro Sissoco Embaló, et de l'Éthiopie, Mme Sahle-Work Zewde, ainsi que des délégations de divers Gouvernements et institutions internationales.

La conférence a réuni plus de 2000 participants venus de plusieurs pays, incluant les représentants de la communauté scientifique, du secteur privé, des ONG et de la société civile. Elle avait pour objectif d'établir un état des lieux de l'afforestation et du reboisement à l'échelle mondiale; d'adopter une stratégie mondiale d'afforestation et de reboisement, incluant les aspects techniques et financiers; de solliciter l'inscription de la Décennie africaine et mondiale de l'afforestation dans l'Agenda des Nations Unies, au moyen d'une déclaration mondiale sur l'afforestation et le reboisement; de désigner un comité de suivi et évaluation de la mise en œuvre des recommandations de la conférence.

Ce premier sommet de la CIAR marque un tournant significatif dans la lutte pour la protection des forêts et la promotion de l'afforestation. Les travaux à huis clos, entamés après les discours d'ouverture, ont permis d'affiner les stratégies et de s'assurer que la Déclaration de Brazzaville soit un véritable plan d'action pour l'avenir.

Pièce maîtresse de cette conférence, la Déclaration de Brazzaville vise à établir une nouvelle stratégie mondiale pour augmenter la superficie des forêts. Ce document aborde plusieurs points cruciaux, notamment les questions de droit foncier, la protection des droits des populations autochtones, la réalisation d'études pertinentes dans le domaine forestier, ainsi que la problématique des financements nécessaires à la conservation des forêts.

Elle prévoit la création d'un organe chargé du suivi et de la mise en œuvre des engagements pris, garantissant ainsi la continuité et l'efficacité des efforts de reboisement.

Les participants ont recommandé l'adoption d'une résolution par la 79^e Assemblée générale des Nations Unies, prévue en septembre 2024 à New York, pour endosser officiellement la décennie africaine et mondiale de l'afforestation et du reboisement, lancée par le Président Denis Sassou-Nguesso lors de la COP27 de 2023 en Égypte, reconnaissant ainsi son importance cruciale pour la planète.

Ils ont remercié le Président Denis Sassou-Nguesso pour sa vision et son leadership sur les questions environnementales et l'initiative de la Décennie mondiale sur l'afforestation et le reboisement. Et ont demandé aux bailleurs de fonds de mettre davantage la main à la poche.

La Première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement était organisée autour de trois segments: le segment des experts, le segment des ministres et le segment des Chefs d'État qui a démarré par la mise en terre de plusieurs espèces d'arbres, juste devant le fronton de la salle de conférence.



Le Planting d'arbre par le chef de l'Etat



Vue partielle des participants

Appel à l'Action

Le président de la Commission de l'Union africaine a rappelé que la forêt du bassin du Congo, à elle seule, conserve environ 25% du carbone de la forêt tropicale mondiale. En dépit de tous les avantages écologiques, économiques et sociaux que procurent les forêts. «La planète perd progressivement

des forêts et des écosystèmes qui sont vitaux pour l'existence humaine et animale. Près de 10 millions d'hectares de forêts disparaissent chaque année dans le monde. On estime à près de 130 millions d'hectares de forêts disparus en Afrique depuis 1990», a indiqué Moussa Faki Mahamat.

«L'enjeu majeur aujourd'hui est,

non seulement de stopper la disparition des forêts, mais aussi de restaurer celles qui ont disparu et de conquérir d'autres espaces pour en créer des nouvelles. La reforestation est d'une urgence absolue. L'ébullition climatique à laquelle on assiste est une alerte pour arrêter et inverser la dangereuse tendance qui plane sur le monde», a-t-il ajouté.

Pour lui, le Fonds vert pour le Climat créé par les Nations Unies en 2009 pour aider les pays les plus vulnérables à lutter contre les effets du changement climatique et la déforestation, n'a pas tenu toutes ses promesses.

«L'Afrique, qui s'est longtemps nourrie d'alléchants engagements, voit ses espoirs se dissiper à mesure que se dégradent son climat et son environnement».

«Nous nous trouvons à un carrefour critique de l'histoire humaine où les décisions que nous prenons aujourd'hui détermineront l'avenir de notre planète

et le bien-être des générations futures», a déclaré Rosalie Matondo.

Cette conférence, a dit la ministre de l'Economie forestière, «est plus qu'une simple réunion. C'est un appel à l'action, une reconnaissance de notre responsabilité collective et une affirmation de notre volonté de changer le cours de choses».

Le président Denis Sassou-Nguesso a exhorté ses homologues à prendre des mesures concrètes et à rechercher des solutions durables pour assurer la survie de la planète. Son discours a mis en avant l'urgence d'agir face aux défis environnementaux actuels, soulignant l'importance de la collaboration internationale.

Face à l'urgence climatique, «l'afforestation et le reboisement constituent, à n'en point douter, les leviers essentiels de l'action mondiale, notamment en termes de régulation de l'équilibre carbone de la planète», a rappelé le Président congolais.

Il a plaidé pour le renforcement du couvert végétal mondial, pour une lutte efficace contre

les changements climatiques. «Il est essentiel d'arrimer les efforts d'afforestation et de reboisement à l'exigence de renoncer, de manière urgente et définitive, à la déforestation. Pour notre survie collective, il convient aussi d'identifier des réponses viables à la question du financement de l'afforestation et du reboisement», a indiqué Denis Sassou-Nguesso.

Le Chef de l'Etat congolais a proposé l'institution d'une distinction, sous la forme d'un prix de la Décennie africaine et mondiale de l'afforestation et du reboisement, en vue de mobiliser les Etats et les forces vives des différentes nations sur la voie d'un univers prompt à mieux gérer la problématique forestière au bénéfice de tous.

Au-delà d'être une rencontre importante de recherche des solutions visant à protéger les forêts de la planète, l'événement a mis en valeur également l'économie forestière à travers les produits et ressources issues de la forêt. À cet effet, un village des expositions a été érigé sur le couloir extérieur du Centre international de conférences de Kintélé où ont été exposés les produits issus de la transformation du bois et d'autres ressources forestières promouvant ainsi le développement de l'économie forestière.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

FORMAC

Cinquante jeunes en formation aux métiers de l'audiovisuel et de la culture

Le studio 210 organise du 1^{er} au 15 juillet la quatrième session de formation aux métiers de l'audiovisuel et de la culture (FORMAC). C'est la directrice des programmes à Télé-Congo, Aline France Etokabeka, qui a ouvert la session, en présence de Chevy Diaz, chef du projet et de Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova, directrice de la Maison russe.

et de la communication», a déclaré Chevy Diaz.

Mme Maria Albertovna Fakhrutdinova s'est dite honorée d'être partenaire de cette formation à travers la Maison russe. Elle a remercié les organisateurs pour cette marque de confiance.

Pour line France Etokabeka, les opportunités d'apprentissage professionnel jouent un rôle essentiel dans le développement des compétences et



La photo de famille

Cinquante participants prennent part à cette formation, sélectionnés après appel à candidatures par voie électronique. Onze formateurs dont cinq à plein temps et six pour les Masters class assurent cette formation dont l'objectif est de faire entrer les amateurs et professionnels des médias de plain pied dans le journalisme mobile et le Mojo. «Tout est apprentissage de nos jours, les savoirs et les connaissances se renouvellent au rythme des mutations et révolutions que nous imposent chaque jour et un peu plus la science et les technologies de l'information

l'employabilité.

Elle a indiqué que la formation et l'insertion socio-professionnelle contribuent à faire reculer la pauvreté, l'exclusion sociale et la criminalité.

Mme Aline France Etokabeka a appelé les séminaristes à l'assiduité, la détermination, l'engagement, la motivation et la curiosité.

Des thèmes aussi variés que divers sont développés tels que: «éthique et déontologie», «initiation au montage vidéo», «journaliste, reporter d'images», «initiation au Mojo», etc.

KAUD

Editorial

Relève de la garde

De nouveau le microcosme s'agite. Les échéances électorales de 2026 sont encore loin, mais les états-majors sont pris du syndrome de la fébrilité. La perspective de ces élections qui marqueront la relève de la garde, un changement de générations des dirigeants si ce n'est une alternance prudemment guidée et sous contrôle pour éviter les dérapages, occupe du monde. La manœuvre habile vise à éviter au pays les agitations qui, souvent, accompagnent les passages de témoin. Le plus spectaculaire s'est vu chez les sécuocrates.

Le départ en retraite du général Jean-François Ndengué, Directeur durable de la police; celle du général Philippe Obara: tous deux relevés de leurs fonctions de manière réglementaire, confirme bien que le pays tourne une page. Et il le fait de manière ordonnée, ce qui est une bonne chose. Il n'est pas banal, en effet, que dans un pays comme le nôtre, si fortement impacté par l'empreinte tribale, les relèves se fassent en concordance avec

les lois du travail.

Mais il y a aussi dans l'air comme un sentiment de délabrement qui interroge. La multiplication des grèves: au CHU, à l'Université, à la Société des transports publics, à la mairie centrale, à la caisse des retraites, à la SOPECO etc... interroge sur la manière dont le changement de garde s'opérera au niveau social. Phénomène qui relevait il y a quelques mois encore des lignes rouges infranchissables, les retards de salaires ne sont plus une question taboue, même chez les fonctionnaires. Les caisses de l'Etat sont vides.

Nous sommes dans une situation délicate où le pays se plaint de tout: du manque d'eau et d'électricité, de sécurité carante, d'éducation publique déficiente, etc... De quoi sera fait demain? Dans les réseaux sociaux, cette question revient de manière lancinante, même retournée et formulée autrement: où va le pays?

Albert S. MIANZOUKOUTA

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
1^{er} étage Immeuble « MA RECONNAISSANCE »
B P : 14745 - Tél: (+242) 06 605 32 71 // 05 516 70 79
E-mail : etudepongui2@gmail.com

LA CONGOLAISE DES EAUX

en abrégé « LCDE »

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
capital social de 100 000 000 de Francs CFA
Brazzaville (République du Congo)
Avenue Sergent Malamine, Centre-ville
RCCM : CG-BZV-01-2018-B14-00005

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du sept décembre deux mille vingt-trois de la société « **LA CONGOLAISE DES EAUX** » en abrégé «**LCDE**» SA, ci-dessus plus amplement énoncée, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le deux juillet deux mille vingt-quatre et enregistré à Brazzaville, le trois juillet de la même année à la recette des Impôts de Baongo, sous le Folio **113/009 numéro 1522**, les actionnaires ont examiné les délibérations suivantes :

- 1- Lecture et Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 avril 2023 ;
- 2- Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 3- Lecture du Rapport du Commissaire Aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2020 ;
- 4- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes dans l'exécution de leur mandat ;

- 5- Affectation du résultat ;
- 6- Renouvellement des mandats ;

- 7- Pouvoirs en vue des formalités.

Dépôt légal : un exemplaire du Dépôt au rang du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du sept décembre deux mille vingt-trois a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le quatre juillet deux mille vingt-quatre, pour qu'il en soit délivré tous extraits ou expéditions.

Duquel dépôt la comparante, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro : **CG-BZV-01-2018-B14-00005**, a requis acte qui lui a été octroyé et enregistré sous le numéro de dépôt : **CG-BZV-01-2024-D-00521**, le quatre juillet deux mille vingt-quatre.

Pour avis et mention
Maître Chimène Prisca Nina
PONGUI
Notaire

ETUDE DE MAITRE LOUISETTE BIANTOARI BANTSIMBA

NOTAIRE

Titulaire d'un Office Notarial sis à Brazzaville J-312/M-A-OCH Immeuble SOPRIM
(ex SOPROGI) En face de l'ENAM
Tél : +242 05 745 25 26 / 06 438 64 35
Email : ibiantoari@gmail.com

INSERTION LÉGALE

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 05 juin l'an deux mil vingt-quatre, reçu par le Notaire soussigné ; il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée, enregistrée au domaine, 26 juin 2024 F°112/11 n° 3111 aux caractéristiques suivantes :

- Dénomination Sociale : **AFRICA BUSINESS CONNECTING SARL**

- Capital Social : UN MILLION DE FRANCS CFA (1.000.000 FCFA), divisé en CENT (100) PARTS de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA, libérées en totalité.

Siège social : Brazzaville 67, rue Zanaga ; Arrondissement-IV Moungali

Objet social :

- Activités de soutien à l'agriculture ;
- Agriculture destinée à l'industrie ou à l'exportation ;
- L'agro-alimentaire ;
- L'import-export

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.

Durée : quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce.

Gérance : La Société a pour Cogérants : Monsieur **Victor MABIALA** et **Gustave AMBENDZE**.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville : le 02 juillet 2024 sous le numéro **CG – BZV-01- 2024-B12-00212**.

Pour avis
Maître LOUISETTE
BIANTOARI BANTSIMBA
Notaire

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BRAZZAVILLE

CABINET DE MONSIEUR
LE GREFFIER EN CHEF

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la société **SOLUTIONS DE TRANSFORMATION DIGITALE**, en sigle **ST DIGITAL**, société à responsabilité limitée au capital social de 1 000 000 Francs CFA, siège social de ladite société sis, Rue Mbochis, Poto-Poto, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le N° **CG-BZV-01-2018-B12-0004**, le **15 Janvier 2018** ;

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue en date à Brazzaville du 11 Mai 2024, il a été délibéré et adopté la décision portant la dissolution anticipée de la société **SOLUTIONS DE TRANSFORMATION DIGITALE**, en sigle **ST DIGITAL**, et monsieur **ANDELY Alain Kevin** a été nommé en qualité de Liquidateur ; En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 1^{er} Juillet 2024, sous le n° **CG-BZV-01-2024-M-09857** aux fins de la dissolution anticipée de ladite société.

Pour insertion légale,
Pour Le Greffier en Chef,
Chef de Greffe

Par intérim,
Me Gédéon Perphyte ENDZENA OKALI

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLE
ET OPERATIONNELLE DES ONG MEMBRES DU CONSEIL
DE CONCERTATION DES ONG DE
DEVELOPPEMENT ET AUTRES RESEAUX D'OSC
Tél : 06 346 45 15 / 06 931 09 51 / 22 615 03 51
E-mail : ccodorg@yahoo.fr / www.ccodcongo.org

**Avis à manifestation d'intérêt relatif à l'identification
des groupements des jeunes, femmes et populations autochtones
dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.**

Contexte et justification

Le Conseil de Concertation des ONG de Développement (CCOD), est un collectif qui compte aujourd'hui 15 Organisations Non Gouvernementales. Il a été créé en 1993 et fonctionne depuis sans discontinuité. Parmi ses missions, figurent entre autres :

- Faciliter la concertation et le partenariat entre ONG de développement (ONGD) d'une part, et entre ONGD et pouvoirs publics d'autre part ;
- Collecter et diffuser les connaissances, ainsi que les savoir-faire du CCOD et des ONG membres ;
- Renforcer les capacités institutionnelles et opérationnelles des organisations membres ;
- Servir de porte-parole des ONG du CCOD auprès des tiers sur les problèmes d'intérêt collectif.

Dans l'optique de contribuer à l'émergence d'une société civile légitime, indépendante, crédible et capable de participer au développement social, à la croissance économique et répondre aux besoins des populations les plus vulnérables en République du Congo, le CCOD a bénéficié d'un soutien financier de l'Union Européenne pour mettre en œuvre un projet intitulé « Renforcement des capacités Institutionnelle et opérationnelle des OSC membres et d'autres réseaux (PRECAP) pour une durée de 3 ans (36 mois), puis allongée de 6 mois supplémentaires.

En vue de déclencher, de manière ciblée et efficace, une série d'activités d'appui et de soutien à cent (100) jeunes garçons et filles impliqués dans des groupements des producteurs (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire, et artisanat), une identification préalable des groupements des jeunes doit être réalisée

pour sélectionner ceux qui sont susceptibles de bénéficier de ces appuis.

A cet effet, le PRECAP-CCOD invite les groupements des producteurs (agriculture, élevage, transformation agro-alimentaire, et artisanat des villes de Brazzaville et Pointe-Noire à manifester leur intérêt, afin de bénéficier de cet appui.

1- Critères de sélection des groupements

- Être reconnu légalement ;
- Avoir une expérience d'au moins trois ans ;
- Présenter les preuves de fonctionnement (rapports d'activités/de production, journal de caisse, compte bancaire, etc...);
- Faire partie des domaines d'action cités plus haut.

2- Composition du dossier

- Une lettre de motivation
- Récépissé / agrément ;
- Statuts et Règlement intérieur du groupement/coopérative
- Rapport d'activités de l'année 2023 ;
- Numéro de compte (RIB).

Le dossier ainsi constitué devra être transmis en format électronique au secrétariat du PRECAP-CCOD (ccodorg@yahoo.fr) ou en version papier au siège du CCOD, au 47 de la rue NGALI Pascal, Quartier SIC, Makélékélé, derrière la MUCODEC de Makélékélé /Angola Libre, Brazzaville/ Congo, au plus tard jeudi 18 juillet 2024 à 16h00 (heure de Brazzaville)

Brazzaville, le 04 juillet 2024

Pour la coordination du projet
Marcel LOUMOUAMOU

SANTÉ

Le Congo s'engage dans le mécanisme UHPR

Le secrétariat national de l'UHPR a remis le 21 juin dernier son rapport national au Gouvernement. Il a été réceptionné par le ministre de la Santé et de la population, Gilbert Mokoki, des mains du Pr. Henri Germain Monabéka, directeur général des soins et services de santé au ministère de la Santé et de la population, point focal de l'UHPR. En présence de Mme Arlette Soudan Nonault, ministre de l'Environnement, du développement durable et du Bassin du Congo; Dr Rebecca Moeti Mathsdiso, directrice régionale de l'OMS Afrique; Mme Liliane Boualam, chef de mission pour l'OMS du secrétariat de l'examen universel de l'état de santé et de préparation, et Lucien Alexis Manga, représentant de l'OMS Congo.

Elaboré avec l'appui de l'OMS, ce rapport contient une approche visant à garantir un engagement de haut niveau et de l'ensemble de la société pour renforcer les capacités en matière de sécurité sanitaire, y compris le système de santé, afin d'ériger un rempart contre les futures épidémies, tout en améliorant l'accès à la couverture de santé universelle. L'UHPR (Universal health and preparedness review) est un mécanisme intergouvernemental, piloté par les Etats membres avec le soutien de l'OMS qui permet aux pays volontaires de se soumettre à un examen périodique et transparent de leurs capacités nationales en matière de préparation et réponse aux situations d'urgence. Ce processus se concentre sur trois domaines clés: la gouvernance, les systèmes de santé et le financement. Ce rapport met l'accent sur cinq actions prioritaires portant sur la mise en place d'un cadre juridique national pour la mise en œuvre du règlement sanitaire international; l'opérationnalisation de l'approche

«Une seule santé» dans un district sanitaire au moins, afin d'en tirer les leçons et de travailler sur son implication au niveau national; la mise en place d'un groupe de travail interministériel pour l'accès aux financements extérieurs qui puissent être disponibles pour la réponse aux futures urgences de santé publique; l'accélération du processus de mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle et le développement d'un plan national multirisque y compris les catastrophes nationales. Pour les pouvoirs publics, l'engagement du pays dans ce processus témoigne de la transparence de Gouvernance et de la détermination à relever les défis en matière de sécurité sanitaire, tout en poursuivant le développement. La directrice régionale de l'OMS, le Dr Rebecca Moeti Mathsdiso, a indiqué que le Congo est le troisième pays de la région africaine de l'OMS, après la République Centrafricaine et la Sierra Leone, à adhérer à cette initiative. «Cette démarche est primordiale pour tester les concepts, recueillir des



Les membres du gouvernement avec les responsables de l'OMS

expériences pratiques et de concevoir un mécanisme puissant. Ce processus devrait aboutir au renforcement de système de santé, aux capacités de préparation et de riposte et à l'accélération des progrès vers la couverture sanitaire universelle qui passe par un système de santé résilient», a-t-elle déclaré. Le ministre Gilbert Mokoki a rappelé que la République du Congo, à l'instar de nombreux pays, a été confrontée à des crises sanitaires majeures, parmi lesquelles la pandémie à COVID-19. «Tirant les leçons de cette pandémie et des récentes urgences de santé publique qui ont touché la planète, le Congo s'est engagé dans le processus de l'examen universel de l'état de santé et de préparation (UHPR) en 2021, devenant ainsi le troisième pays de la région Afrique à souscrire à cette initiative mondiale. Après la

phase nationale, le pays va s'engager dans une phase mondiale de ce processus durant laquelle notre rapport sera présenté et discuté avec nos partenaires des autres pays dans un esprit de transparence, de partage d'expérience et de solidarité universelle», a-t-il dit. Pour Mme Liliane Boualam, ce mécanisme est une initiative du continent africain. «Nous nous réjouissons de voir que le Congo emboîter le pas. Aujourd'hui, nous avons onze pays au niveau mondial et le Congo est le troisième au niveau africain. Ce processus est un échange en matière de santé, plus une invitation sur le bilatéralisme. Dans le cadre de la solidarité, les pays ont besoin de renforcer ce mécanisme», a-t-elle rappelé.

Philippe BANZ

BASSIN DU CONGO

Pour un effort accru en faveur du boisement!

Brazzaville, la capitale congolaise, a abrité du 2 au 5 juillet 2024 la première conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement. L'occasion unique pour les gouvernements, les partenaires, les bailleurs de fonds, les ONG, le secteur privé et les communautés locales, de partager leurs points de vue et de forger des partenariats qui permettront de réaliser des progrès significatifs en matière de conservation des forêts et de développement durable dans le monde et en particulier dans le bassin du Congo.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) a exhorté les parties prenantes à la conférence à faire davantage pour planter et entretenir des arbres, restaurer les écosystèmes dégradés en fournissant le soutien financier et institutionnel nécessaire pour contribuer à l'entretien et à la restauration de l'écosystème forestier. Le WWF a plaidé en faveur d'un soutien financier accru au boisement et au reboisement dans le Bassin du Congo, de la promotion de mesures alternatives par la production du charbon de bois et lutter contre la déforestation en RDC et pour le maintien de l'impact écologique de la certification du Forest Stewardship Council (FSC). Il a estimé que ces trois piliers sont essentiels pour maintenir des écosystèmes forestiers sains, tout en sauvegardant les intérêts des populations autochtones et des communautés locales, du secteur privé et des Gouvernements de la région. Le plaidoyer du WWF souligne

son engagement à contribuer à la préservation de l'un des grands écosystèmes forestiers à haute intégrité les plus vitaux et les plus riches en biodiversité du monde. Bien qu'environ trois millions d'hectares des forêts de la République du Congo sont certifiés Forest stewardship council (FSC), la poursuite de la certification de ces concessions nécessite des financements et du soutien des partenaires. Les progrès réalisés dans le cadre du processus de certification et le financement des forêts à haute intégrité du Bassin du Congo ont été présentés, le 3 juillet, par les experts du Fonds mondial pour la nature (WWF). Le système de certification est développé par le FSC, a rappelé Dr Joeri Zwerts, dans le but d'assurer une certification indépendante pour une meilleure gestion forestière. Il a indiqué que le FSC peut jouer un rôle important en aidant les pays du Bassin du Congo à réduire leurs risques et à atteindre leurs objectifs en matière



Les experts du WWF autour d'Henri Djombo

de préservation des forêts et des sociétés qui en dépendent. Henri Djombo, ancien ministre de l'Economie forestière, pense que le FSC constitue un outil de gestion responsable des forêts sur le plan environnemental et social, en toute transparence. Deuxième poumon écologique de la planète, le Bassin du Congo ne mobilise pas suffisamment de financements. A peine 24 milliards FCfa sous forme d'aide publique au développement (67%) et des prêts (25%), tandis que l'Amazonie et le Bor-néo Mékong d'Asie mobilisent 600 milliards FCfa, soit 25 fois la part captée par le bassin du Congo. Pour Chouaibou Nchoutpouen, secrétaire exécutif adjoint de la Commission des forêts du bassin du Congo (Comifac), celui-ci, qui a un taux de déforestation le plus faible avec 0,01 à 0,33%, a besoin de mobiliser suffisamment de financements

pour pouvoir continuer à conserver ses forêts. «Alors, nous faisons des efforts pour contribuer et conserver ces forêts, qui aujourd'hui séquestrent le carbone, servent à l'humanité tout entière, pas seulement à la sous-région, mais à l'humanité pour soutenir les efforts de nos pays. Alors, qu'est-ce qu'il faut faire?», s'est-il interrogé. Jonas Kemajou, l'un des experts de WWF, pense que «nos États avec leurs maigres budgets ne peuvent pas continuer à financer seuls la conservation des ressources forestières pour le maintien de la planète (...) Avant d'aller à des rencontres internationales, comme la COP, les pays du bassin du Congo doivent tenir des conférences sur le financement, afin de mener les négociations avec les pays du Nord».

Cyr Armel YABBAT-NGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

Mobilisation de la trésorerie de l'Etat : Sassou tranche!

Au regard de la décision, on peut penser que le ministre de l'Economie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye, est dépouillé d'une partie de ses prérogatives. En effet, sur «les très hautes instructions du Président de la République, chef de l'Etat», le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, dans une note de service qu'il a signée, a mis en place, sous sa supervision, «un groupe de travail ad hoc chargé de la mobilisation de la trésorerie de l'Etat», qui a, entre autres missions, «de proposer une matrice de mesures immédiates en matière d'équilibre budgétaire». Il est dirigé non pas par Jean-Baptiste Ondaye, mais par le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya. L'argentier congolais est relégué comme simple membre de ce groupe de travail. Une opinion pense que la mise en place de ce groupe de travail ad hoc est une façon de «masquer la java qu'on fait au Trésor public où l'argent aussitôt collecté est aussitôt affecté à des dépenses de prestige».

Jean Dominique Okemba contre-attaque

Ceci est un communiqué du conseiller spécial du chef de l'Etat et secrétaire général du Conseil national de sécurité: «Un tract circule actuellement sur les réseaux sociaux au contenu et allégation totalement dénués de tout fondement qui vise insidieusement à semer la confusion. Au regard de mes fonctions et de ma position auprès du Président de la République, chef de l'Etat, chef suprême des Armées, toute personne avisée ne peut ignorer que je suis lié au strict devoir de retenue. Par conséquent, j'affirme n'être ni de près, ni de loin impliqué dans la publication ou le contenu de ce document ostentatoire et diffamatoire. Ce communiqué de presse vise donc à clarifier ma position et à dissiper toute confusion engendrée par le tract anonyme partagé dans les réseaux sociaux».

Voleur pris en flagrant délit, tabassé à mort et brûlé à Ngamakosso

Le lynchage des voleurs est devenu une pratique courante à Brazzaville. Dimanche 30 juin 2024 à Ngamakosso, un quartier de l'arrondissement 6 Talangaï, un jeune homme a été pris en flagrant délit de vol de téléphones et d'une bouteille de gaz dans un domicile, vers 2h du matin. Il opérait avec la complicité d'amis qui l'attendaient dans la rue. Malheureusement pour lui, il a été surpris et attrapé par l'épouse du propriétaire de la parcelle qui a réveillé son mari. On peut deviner la suite. Le couple a alerté le quartier, qui s'est ensuite acharné sur le voleur. Tabassé à mort, l'infortuné a été ensuite brûlé vif. Jusqu'à 9h, le corps du malheureux s'offrait en spectacle aux passants et badauds. Totalement calciné, il n'a pu être identifié.

REMERCIEMENTS



Durement éprouvés lors du décès tragique, le 21 mai 2024 au commissariat de police de Makélékélé, de leur enfant et frère Exaucé Vivaldy LOUBASSOU, la famille et les enfants LOUBASSOU expriment leurs sentiments de gratitude à tous ceux, parents, frères, amis et connaissances qui par leur sollicitude et leur aide multiforme, les ont généreusement aidés à passer cette épreuve difficile. Sincères remerciements à tous. Que Dieu puisse accueillir l'âme du défunt.

La famille et les enfants LOUBASSOU

ALBINISME

Une décennie de progrès

La célébration de la Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme a été lancée il y a dix ans, en 2014. Pour marquer ce temps fort, le thème de cette année a été: «Dix ans de Journée internationale de sensibilisation à l'albinisme: une décennie de progrès collectifs». Outre au plan international, l'événement a été célébré le 13 juin 2024 au Congo par plusieurs associations et ONG, dont Famille d'action multiforme.



Le présidium à l'ouverture de la journée de sensibilisation

C'était en présence de plusieurs délégués des ministères des Affaires sociales et de la Santé et du président de la fondation Ebina, Joe Washington Ebina. L'association Famille d'action multiforme créée en 1995 contribue au soutien de la cause de la personne albinos, bien que ne disposant pas d'assez de ressources financières. Ses objectifs sont, entre autres, de mettre un accent sur l'éducation des albinos ; leur offrir les mêmes opportunités que d'autres citoyens. Présidée par Roland Mayama, cette association a choisi d'échanger sur le thème: «Bilan et perspectives». Plusieurs exposants sont passés à la tribune parmi lesquels la Pr Henriette

Poaty, généticienne.

L'albinisme est une maladie rare, non transmissible qui existe dans le monde entier, indépendamment de l'appartenance ethnique ou du genre. Dans presque tous les cas d'albinisme, les deux parents doivent être porteurs du gène pour le transmettre, même s'ils ne sont pas eux-mêmes atteints d'albinisme. L'albinisme est dû à une absence de pigmentation (mélanine) sur les cheveux, la peau et les yeux (albinisme oculo-cutané). Il n'existe aucun remède à l'heure actuelle. La prévalence de l'albinisme varie dans le monde. Les estimations oscillent entre un cas sur 5 000 et un cas sur 15

000 en Afrique subsaharienne, où cette condition est plus répandue.

Le manque de mélanine signifie que les personnes atteintes d'albinisme sont extrêmement vulnérables au cancer de la peau. Dans certains pays, la majorité des personnes atteintes d'albinisme décèdent d'un cancer de la peau entre 30 et 40 ans. Le cancer de la peau est hautement évitable lorsque les personnes atteintes d'albinisme peuvent exercer pleinement leur droit à la santé. Cela comprend l'accès à des contrôles de santé réguliers, à un écran solaire, à des lunettes de soleil et à des vêtements de protection contre le so-

leil. Dans un grand nombre de pays, ces moyens ne leur sont pas disponibles ou leur sont inaccessibles. Par conséquent, les personnes atteintes d'albinisme ont été et restent parmi les «laissés-pour-compte» de la société. Ils doivent donc faire l'objet d'interventions en faveur des droits humains conformes aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies.

Germaine NGALA

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographie: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véron Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.

BEM CONGO BRAZZAVILLE

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 10 000 000 FCFA

Siège Social : 06 rue des fleurs, Quartier Ravin du Tchad, Centre-ville

Brazzaville-République du Congo

RCCM CG-BZV--01-2024-B16-00013

Aux termes d'un acte reçu par Maître Audrey Aymard MVOUMBI BADIKA, Notaire à Brazzaville, enregistré à Brazzaville (recette EDT La Plaine) le 20 juin 2024, sous le numéro 3921, folio 113/19, il a été constitué une société par actions simplifiée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination sociale: BEM CONGO BRAZZAVILLE

Capital social : 10 000 000 F CFA

Siège social : 06 rue des fleurs, Quartier Ravin du Tchad, Centre-ville

Objet social : Proposer des formations diplômantes et/ou certifiantes Payantes débouchant

sur la délivrance des titres suivants : Licences, Bachelor, Bachelor of Business Administration (BBA), Bachelor of Science (BSC) Masters I et 2, Master of Science (MSC), Mastère Spécialisé, Master of Business Administration (MBA), Doctorat, Doctorat in Business Administration (DBA) etc ainsi que tous diplômés admis en équivalence par la République du Congo.

Administrateur : DIAKHATE Ahmadou

Pour avis,
L'Actionnaire unique.

Office Notarial de Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ- SOMBO
Notaire à la Résidence de Pointe-Noire; 03, Avenue Fayette TCHITEMBO
Immeuble AFRIKAN CAMPUS, en diagonale de Caffé Torino 1^{er} étage, B.P :469
Tél. : 05.031.39.32/06.885.49.40
Email : mbissi.notaires@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

SINO CONGO SHEN SHI MINING

Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle Au capital de FCFA : 1.000.000

Siège social: 03, Avenue Fayette TCHITEMBO Immeuble AFRIKAN CAMPUS, en diagonale de Caffé Torino 1^{er} étage (République du Congo)

Aux termes d'un acte reçu par Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ- SOMBO, en date du 16 mai 2024, il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée Pluripersonnelle dénommée "SINO CONGO SHEN SHI MINING" en sigle « **S.C.S.S.M SARL** » dont les caractéristiques suivent :

Capital : Un million (1.000.000) Francs CFA ;

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) ans

Objet : La société a pour objet, en République du Congo qu'à l'étranger:

* Exploitation minière ; production et commercialisation de matériaux de mine; import-export.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières, et immobilières, pouvant se rattacher directement et indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous les objets similaires ou connexes.

Gérant : La société est gérée par Monsieur LI JIANGLEI, demeurant à Pointe-Noire (République du Congo) arrondissement 1 Emery LUMUMBA quartier WHARF.

Statuts enregistrés à Pointe-Noire au Service de l'Enregistrement des Domaines et Timbres (EDT Centre) le 22 mai 2024, folio 094/11, sous le numéro 3923.

RCCM N° CG-PNR-01-2024-1312-00099, sous le depot: **CG-PNR-01 -2024-B-00414**.

Pour insertion,
Maître Blanche Patricia MBISSI DÉDÉ-SOMBO.

CMI CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Société en dissolution

Au capital social de 1.000.000 de F. CFA

Siège social: S/C M3B Audit 1 Expertise Members of Mazars Tour Mayombe,

Avenue du Général de Gaulle, B.P.: 4854

Pointe-Noire – République du Congo

RCCM: CG-PNR-01-2014-B13-00207

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale à caractère mixte du 31 décembre 2023, déposé au rang des minutes de Maître **Maurice MASSELOT**, Notaire à Pointe-Noire (Recette de Pointe-Noire Centre), le 23 mai 2024, sous le numéro **3958, folio 095/26**, constatant les décisions de l'associé unique de la société **CMI CONGO**, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1.000.000 F. CFA, ayant son siège social à Pointe-Noire S/C M3B Audit 1 Expertise Members of Mazars Tour Mayombe, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de ladite ville sous le numéro **CG-PNR-01-2014-B13-00207**, il a été décidé, à titre extraordinaire, de procéder à la dissolution anticipée de la société, avec transfert universel du patrimoine, à compter de la date de sa décision, en conformité avec les dispositions de l'article 201 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ainsi que de l'article 15 des statuts.

Dépôt des actes rendant compte de ces décisions a été fait, avec réquisition d'une mention modificative, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire.

CORRUPTION

La société civile africaine s'engage à lutter contre le blanchiment d'argent

Plus d'une vingtaine d'actives de la société civile africaine se sont réunies du 4 au 6 juillet 2024 à Arusha, en Tanzanie, pour réfléchir sur la corruption, dans le cadre de la Journée africaine de lutte contre la corruption commémorée par l'Union africaine (UA) le 11 juillet de chaque année. La réunion organisée par Transparency international (TI) a regroupé les délégués des pays points focaux de cette ONG internationale spécialisée en matière de transparence. Le Congo y a été représenté par l'auteur de cet article, membre du Conseil d'administration de la Rencontre pour la paix et les droits de l'Homme (RPDH), section locale de TI.

Réunis trois durant à l'hôtel Mount Meru, les participants ont planché essentiellement sur la méthode BOT, un outil standard efficace en matière de lutte contre la corruption, déjà mis en œuvre dans quelques pays d'Afrique. Ils ont identifié les principaux facilitateurs des financements illicites (FFI), qui opèrent notamment sur le continent de manière incessante. Ceux-ci, très souvent enfreignent la législation en vigueur du pays, contournent le service fiscal et procèdent tantôt par des prête-noms, pour échapper aux contrôles de l'administration compétente.



Les participants pendant les travaux

En complicité avec certains piliers du régime en place, ces agents corrupteurs pour la plupart des facilitateurs étrangers, infiltrent même les Eglises, à travers les œuvres de charité. En première ligne des transactions financières frauduleuses et de l'invasion fiscale, se trouvent les entreprises commerciales, qui occasionnent les flux financiers illicites. Le développement de ce phénomène fait que l'Afrique enregistre chaque année, plusieurs dizaines, voire centaines de milliards qui se volatilisent. Outre celle née des entreprises commerciales, il y a aussi la corruption favorisée par les entreprises criminelles et la corruption active. C'est ce qui explique les soulèvements de ces jours-ci au Kenya, en Zambie, au Zimbabwe, au Malawi et dans d'autres régions du continent. Se basant sur l'étude menée

en 2010 par Transparency international au niveau des banques, compagnies d'assurances et autres lieux supposés de corruption en Afrique, les participants ont noté que ce phénomène des flux financiers ou flots illicites dépouille le continent de ses ressources et le soumet à d'énormes risques. A partir de cette étude, TI avait en effet inventorié un certain nombre de circuits frauduleux et de corruption, qui pour la plupart des cas relèvent des mandataires, des notariats, de l'incorporation des sociétés où les facilitateurs ont des comptes, de la consultance en matière fiscale, des agents de services immobiliers, du blanchiment d'argent. En général, les facilitateurs étrangers viennent d'Europe, du Moyen-Orient, d'Asie. Pendant cette réunion, les participants venus d'Europe

et de plusieurs pays d'Afrique se sont dotés des arguments ou outils pour contrecarrer la corruption et établir un registre BOT dans leurs pays respectifs. Ils ont convenu de remonter les résolutions de leurs travaux auprès des décideurs, puis à terme, à l'Union africaine. Comme activistes et lanceurs d'alerte, ils ont pris l'option de plaider pour un modèle de loi à proposer aux Etats membres de l'UA. Il s'agit de faire un lobbying dans les pays et bâtir des stratégies susceptibles d'accroître les soutiens et établir la légitimité au niveau de l'UA. Les participants ont rappelé que l'an dernier le G20 et l'UA s'étaient engagés à investir dans la transparence concernant les bénéficiaires effectifs.

Aristide Ghislain NGOUMA
(Participant)

SAHEL

Création d'une Confédération de trois Etats

Placé sous le thème: «L'Alliance des Etats du Sahel, un espace du Niger, souverain de sécurité et de prospérité», le 1^{er} Sommet des chefs d'Etat de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) s'est tenu le 6 juillet 2024 avec l'adoption, entre autres, du traité portant création de la Confédération des Etats du Sahel. C'était sous la présidence du général de brigade Abdourahmane Tiani du Niger, avec la participation de ses homologues du Mali et du Burkina Faso. Un communiqué final lu par le ministre des Affaires étrangères du Niger, Bakary Yaou Sangaré, a sanctionné les travaux.

Lors des travaux, les trois chefs d'Etat ont fait un tour d'horizon du contexte géopolitique de la sous-région ouest-africaine et examiné la situation sécuritaire dans l'espace de l'AES. Ils se sont penchés sur l'opérationnalisation de l'Alliance ainsi que sur les questions de développement sous le contexte géopolitique de la sous-région. Ils se sont réjouis des résultats obtenus grâce à la synergie d'action entre les trois Etats dans la lutte contre le terrorisme dans l'espace de l'Alliance et ont décidé de franchir une étape supplémentaire vers une intégration plus poussée des Etats membres.

Le traité instituant la Confédération adopté, les chefs d'Etat ont rappelé la double responsabilité de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans l'effritement des valeurs de fraternité, de solidarité et de coopération entre les Etats et le peuple concerné dans la région. Ils ont souligné l'impact négatif des sanctions illégales, illégitimes, inhumaines et des menaces d'agression contre un Etat souverain, tout en saluant la résilience des populations des trois pays de l'AES qui a été déterminante dans la levée des sanctions prises par l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Banque ouest-africaine de développement et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Ils se sont félicités de leur retrait irrévocable et sans délai de la CEDEAO et ont réaffirmé la pleine souveraineté de chacun des pays membres de l'espace dans le choix stratégique concourant au bien-être de leurs populations sur la situation sécuritaire de l'espace de l'Alliance. De même, ils ont évalué les conséquences du phénomène du terrorisme sur le plan économique, social et humanitaire.

Une satisfaction a été exprimée pour le succès enregistré grâce à la mutualisation des moyens des trois Etats dans la lutte contre le terrorisme. Sur les questions politiques, ils ont souligné la nécessité d'une coordination de l'action diplomatique ainsi que l'importance de parler d'une seule voix. Les trois chefs d'Etat ont épinglé leur chapitre de bonnes intentions avec la création programmée d'une banque d'investissement et d'un fonds de stabilisation.



Le général de brigade
Abdourahmane Tiani du Niger

Alain-Patrick MASSAMBA

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES
ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER (MATIER)
SERVICES DE CONSULTANT

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

N° 2024-002/MATIER/DGGT-CMPR-DMP

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MICROCENTRALE HYDROELECTRIQUE A NGOKELI, SUR LA RIVIERE DZIELE
« ETUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MICRO-CENTRALE HYDROELECTRIQUE
A NGOKELI, SUR LA RIVIERE DZIELE »

Dans le but d'augmenter la capacité de production d'énergie électrique du pays, le Gouvernement de la République du Congo a inscrit dans son budget exercice 2024, une ligne dédiée aux travaux de construction d'une micro-centrale hydroélectrique à Ngokéli sur la rivière Dziélé. et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer les paiements au titre de la réalisation des études techniques pour la construction de cette micro-centrale.

Les Services du Candidat auront pour objet de projeter:

- une microcentrale hydroélectrique ainsi que ses dépendances sur le site de Ngokéli ;
- une cité d'exploitation à proximité de ce site destinée à loger les cadres et techniciens affectés à la gestion de la microcentrale ;
- la route d'accès à ladite microcentrale à partir de Lékana ou de Lékéti ;
- le réseau des lignes de transport de l'énergie électrique vers les localités dans le rayon potentiel utile.

Le Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier (MATIER) invite les Candidats à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Cet Appel à Manifestations d'Intérêt s'adresse aux : Bureaux d'études.

Les Candidats ne peuvent soumettre qu'une seule candidature en leur nom propre ou en Groupement.

Si un Candidat (y compris le membre d'un Groupement) soumet ou participe à plusieurs candidatures, celles ci seront éliminées. En revanche, un même Sous-traitant peut participer à plusieurs candidatures. Si le Candidat est constitué en Groupement, la Manifestation d'Intérêt doit inclure :

- une copie de l'accord de Groupement conclu par l'ensemble de ses membres,

ou

- une lettre d'intention de constituer un Groupement, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de Groupement proposé.

En l'absence de ce document, les autres membres seront considérés comme Sous traitants.

Les références et qualifications des Sous traitants ne sont pas prises en compte dans l'évaluation des candidatures.

Les Candidats intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Le caractère similaire des références sera analysé sur les critères suivants :

- avoir exécuté ces 10 dernières années au moins deux études y relatives d'un montant supérieur à 2 millions d'euros et mobilisant une équipe composée d'experts internationaux et locaux ;

- disposer d'une expertise technique avérée dans les domaines pouvant permettre de réaliser :

- les Etudes topographiques ;
- les Etudes hydrologiques ;
- les Etudes géotechniques.

- expérience dans des pays francophone d'Afrique subsaharienne et si possible en République du Congo,

Le MATIER dressera une liste restreinte de six (06) Candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Prestations requises.

Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en versions physique (un original et deux copies) et numérique (conforme à l'original), au plus tard le 07 août 2024 à 12h30 à l'Immeuble du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier - Coordination des Marchés Publics et de la Réglementation, 5ème étage, portes 506 et 509, Place de la république (ex rond-point du CCF) - Brazzaville - République du Congo.

Outre l'intitulé de l'étude «ETUDE POUR LA CONSTRUCTION DE LA MICRO-CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE NGOKELI, SUR LA RIVIERE DZIELE », les enveloppes des candidatures devront portées la mention : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Courriel : contact@dggt-gouv.cg

Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus, du lundi au vendredi de 9:30 à 14h.

Fait à Brazzaville, le

**Le Délégué Général aux Grands Travaux,
Oscar OTOKA.-**

ARMEE DU SALUT AU CONGO

Les colonels Eugène et Odile Bamanabio admis à la retraite

Cérémonie émouvante! Les nombreux fidèles de cette Armée arborant l'uniforme blanc venus des divisions de l'intérieur et de l'extérieur du pays ainsi que les confessions religieuses sœurs, ont pris d'assaut la salle du cinquantenaire du poste de l'Armée du salut du Plateau des 15 ans à Brazzaville le dimanche 30 juin 2024. A l'occasion du culte de sanctification du départ à la retraite des colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio, chef de territoire et présidente territoriale du ministère féminin de l'Armée du salut au Congo, placé sur le thème «La paix soit avec vous».

C'était le moment attendu par les heureux du jour pour rendre grâce à Dieu après un itinéraire pastoral bien tracé et un service actif bien accompli qui s'est échelonné sur 33 ans et onze mois. C'est à la commissaire Madeleine Ngwanga, ancienne cheffe de territoire de l'Armée du salut en République Démocratique du Congo et représentante du quartier général international à Londres, qu'est revenue la mission de mise à la retraite et de remettre les certificats de fin de service au couple. Ce culte qui avait pour signification: la célébration de la fidélité de Dieu au travers de ses serveurs, était placé sous la direction de la commissaire Madeleine Ngwanga avec pour officiant principal le major Hervé Ahouyanganga. En présence des colonels Dieudonné et Philippine Ntsiloulou, secrétaire en chef du territoire de la République Démocratique du Congo; du conseil œcuménique des Eglises chrétiennes

du Congo représenté par l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville représentant Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, du père Jacob, représentant l'Eglise orthodoxe, et du frère Adrien Hossie, responsable du comité d'organisation. Dans cette foule enthousiaste de fidèles, l'on pouvait remarquer la présence de M. Mbemba Milandou, directeur de cabinet du président de l'Assemblée nationale. Les chants ont été l'œuvre du groupe des adorateurs. Les jeunes chanteurs et la ligue du foyer, sous les airs de musique de la fanfare territoriale. Le point culminant de ce culte a été le départ à la retraite des deux colonels. Moment fort important de joie, mais aussi de tristesse où l'on pouvait entendre des paroles comme: "Comprenez mon émotion". Cette phase a eu pour modérateur la commissaire Madeleine Ngwanga qui a remis des certificats aux heureux du jour, marquant ainsi la



Les colonels Eugène et Brigitte Odile Bamanabio

fin de leur service. A cet effet, elle a souligné que la retraite n'était pas une fin en soi, c'est une étape de la vie. «Il y a un temps pour toute chose, dit l'ecclésiaste. Il y a pour chaque chose un début et une fin. Après avoir accompli 33 ans et 11 mois de service en tant qu'officiers de l'Armée du salut, par le présent acte, honorairement mis à la retraite du service acquis le 30 juin 2024. Le présent certificat est aussi l'expression de l'infinie et de la prestation que ses chefs lui demandent pour ce service, fidèle et dévoué pour la gloire de Dieu...». La commissaire Madeleine Ngwanga, ancienne cheffe de territoire en RDC, était le représentant du quartier général international lors de l'installation du commissaire

Onal Castor, chef de territoire de l'Armée du salut au Congo ainsi que les colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio comme secrétaire en chef.

Qui sont les deux colonels?

Chef de territoire de l'Armée du salut depuis le 1^{er} septembre 2019 et président en exercice du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo depuis le 18 janvier 2024 pour un mandat de deux ans, colonel Eugène Bamanabio est né le 10 juillet 1962 à Brazzaville. Fils de Bamanabio François et de Moundélé Marie, sorti du poste de Mfilou dans la division Brazzaville. Il est marié à Oumba Locko Odile Brigitte Bamanabio le 21 mai 1988. Présidente territoriale du ministère féminin du Congo

Brazzaville, colonelle Oumba Locko Odile Brigitte est née le 13 décembre 1963 à Brazzaville, des feus Locko Simon et Mabouaka Hélène. Mariée à Eugène Bamanabio, les deux partagent les mêmes idéaux et les mêmes rêves. Le couple entre à l'école de formation pour officiers (EFO) dans la session «Les témoins de Jésus» qui a eu pour dates d'entrée le 2 novembre 1988 et de sortie le 2 juillet 1990. Les deux témoins de Jésus ont été successivement promus Lieutenants le 2 juillet 1990; capitaines le 2 juillet 1995; majors le 2 juillet 2005; Lieutenants colonels le 2 mars 2011; colonels et chef de territoire et présidente territoriale du ministère féminin de l'Armée du salut le 1^{er} septembre 2019.

Fonctions assumées

Outre les divisions du Pool, de la Lékoumou et de Nkayi au Congo Brazzaville, le couple a exercé son ministère au Rwanda, dans le poste de Kayenzi, du 17 septembre 1995 au 31 mai 1997. Avant leur nomination comme chef de territoire et présidente territoriale succédant au commissaire Onal Castor, les colonels Eugène et Odile Brigitte Bamanabio ont été commandants divisionnaires

de Sibiti dans la Lékoumou et section de Nkayi et directrice divisionnaire des ministères féminins, du 1^{er} juillet 2002 au 31 mai 2004; commandant divisionnaire de Brazzaville 1 et directrice divisionnaire des ministères féminins, du 14 juin 2004 au 31 juillet 2008. Secrétaire commandant du Rwanda et du Burundi et des ministères féminins, du 1^{er} août 2008 au 31 décembre 2009. Secrétaire commandant de l'Ouganda, du 1^{er} janvier 2010 au 29 février 2011. Secrétaire territorial en chef et secrétaire territoriale de la ligue du foyer, du 1^{er} mars 2011 au 31 mai 2014, en Ouganda. Secrétaire en chef du quartier général territorial au Congo, du 1^{er} juin 2014 au 31 août 2019 puis chef de territoire, du 1^{er} septembre 2019 jusqu'à la date de son départ en retraite, à l'âge de 63 ans comme le prévoit la Constitution de l'Armée du salut.

A signaler que lors de son intronisation comme président en exercice du Conseil Œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, le 25 janvier dernier, le colonel Eugène Bamanabio déclarait: «Mon mandat à la tête du Conseil sera sous la vision des pères fondateurs de l'œcuménisme. 2024 sera une année du renouveau et du grand départ au sein du Conseil œcuménique. Je milite pour un œcuménisme national...».

Pascal
BIOZI KIMINOU

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.
Tél : (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P : 15.244
E-mail : etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

« IKO CONSTECH SERVICES »

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au Capital de 2.000.000 de FRANCS CFA
Siège social: 171 bis, rue Abolo, Ouénzé, Brazzaville
RCCM : CG-BZV-01-2013-B13-00247
REPUBLIQUE DU CONGO.

EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL. AMENDEMENT DES STATUTS ET POUVOIRS.

Aux termes d'un procès-verbal de décision extraordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «IKO CONSTECH SERVICES » reçu le 25 juin 2024, par Maître NTANDOU Ly Rama substituant Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 27 juin 2024, sous Folio 112/030, numéro 1444, deux résolutions ont été adoptées :

- 1- L'extension de l'objet de ladite société en y ajoutant : l'agence de voyage et tourisme ;
- 2- L'amendement des statuts et les pouvoirs.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 27 juin 2024 ;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 27 juin 2024, sous le numéro CG-BZV-01-2013-B13-00247.

Fait à Brazzaville, le 28 juin 2024

Pour avis
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Maître Hamede Bedel AKOUMALEVE

Notaire

Elisant domicile à l'office de Maître Patrick Hervé ANGOULET, Notaire titulaire d'un Office Notarial, sis à Brazzaville (CONGO) 1, Rue Mongo, Poto-poto (en face de la Grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne),
Tel: (00242)06-611-20-42/05-606-88-87.
Email : Hamedeakoumaleve@gmail.com

Brazzaville, le 02 Juillet 2024

INSERTION LÉGALE

Suivant Procès-verbal du Conseil d'Administration en date à Brazzaville du 15 Mai l'an deux mil vingt-quatre, reçu par le Notaire soussigné, portant nomination de Monsieur Hervé Martial HAPPI au poste de Directeur Général :

-Dénomination Sociale : «EXPRESS UNION CONGO S.A»

-Capital Social : TROIS-CENTS MILLIONS (300.000.000) FCFA

Siège social : Brazzaville, 08 rue, Mbaka, Croisement Avenue de la Paix ; Arrondissement III-Poto-Poto.

Objet des présentes :

Publication à la Semaine Africaine de la Nomination du Directeur Général de la société «EXPRESS UNION CONGO S.A» nommé : Monsieur Hervé Martial HAPPI.

- Durée : Quatre-vingt-dix-neuf (99) années à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier.

La Présidence : La Société a pour Président du conseil d'Administration : Monsieur Ursus Fred OTSOA ANDELY.

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville: le 30 Juillet 2021, sous le numéro RCCM CG-BZV-01- 2007-B14-00013.

Pour avis
Maître Hamede Bedel AKOUMALEVE
Notaire

FETE PATRONALE DE LA CATHEDRALE SACRE-CŒUR DE BRAZZAVILLE

Trente chrétiens ont reçu le sacrement de la profession de foi

Fondée il y a cent trente-deux ans par Mgr Philippe Prosper Augouard, missionnaire spiritain français, la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville a commémoré, en différé (N.D.L.R. : pour des raisons de calendrier pastoral), sa fête patronale, le dimanche 16 juin 2024, onzième dimanche du Temps ordinaire de l'année liturgique-B. C'était au cours d'une messe dans ce remarquable et prestigieux édifice plus que centenaire, présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), concélébrée par Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon, ainsi que plusieurs prêtres.

Je suis humble et doux de cœur: venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et ployez sous le poids du fardeau, je vous donnerai du repos», dit Jésus», tels ont été les propos de l'archevêque de Brazzaville, annonçant ainsi les caractéristiques du Sacré-Cœur de Jésus, dans l'introduction de cette célébration eucharistique, au cours de laquelle trente chrétiens ont reçu le sacrement de la profession de foi, faisant d'eux désormais des adultes aguerris dans la foi chrétienne catholique.

Animée par la chorale paroissiale Sainte Jeanne d'Arc, la messe a connu la participation de Mme Claire Bodonyi, ambassadrice de France au Congo, et de plusieurs autorités civiles et militaires, aux côtés des religieux, religieuses de diverses congrégations et des membres de la fervente et dynamique communauté paroissiale.

Au cours de l'homélie, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a exalté les bienfaits et les particularités du Sacré-Cœur de Jésus auquel est dédié cette cathédrale construite en 1892 par un aïeul dans la foi qui embarqua au port de Marseille en France le 20 juin 1892 pour le Congo-Brazzaville où il arriva en août 1892. Ce faisant, l'archevêque a invité les participants à la messe,



Mgr Bienvenu Manamika notamment les chrétiens de la cathédrale à être des fervents témoins de la foi en accomplissant avec foi, bonté, altruisme et détermination des œuvres de charité à l'exemple du père-fondateur de cette cathédrale qui avait quitté son pays natal lointain pour venir annoncer l'évangile de Jésus-Christ à nos aïeux. De même, l'archevêque a rendu un vibrant hommage aux aînés dans la foi qui ont bâti et ont servi dans cette cathédrale, avant d'en donner le rôle: «*La cathédrale, émergeant au milieu de la ville, nous rappelle toujours que nous avons à faire la connexion entre la prière et l'agir : premièrement, adorer Dieu à tout moment, en toute acte de nos journées, en sachant que Lui-même nous*



L'archevêque, le nonce apostolique, l'ambassadrice de France et les prêtres concélébrants



Vue des participants à la messe

devance dans cette proximité. Deuxièmement, dans cette communion avec Dieu, nous trouvons la force de contribuer à la transformation qualitative de l'histoire de l'humanité. Nous ne pouvons pas prier Dieu et ne pas transformer notre monde.», a déclaré l'archevêque de Brazzaville.

Après l'homélie, a eu lieu l'exécution du rite de la profession de la foi au cours duquel, les chrétiens à l'honneur ont pris l'engagement d'adhérer aux groupes paroissiaux de leur choix. Ce rite a culminé par la remise des signes distinctifs de leur appartenance définitive à l'Eglise catholique romaine.

Peu avant la fin de la messe, à

la suite du nonce apostolique qui a exhorté l'équipe presbytérale à travailler en communion, dans la synodalité avec les laïcs; l'abbé Bienvenu André Kimbengui, curé de la paroisse, après avoir lu les annonces paroissiales et diocésaines a embrayé avec son mot d'usage, au cours duquel il a brossé un pan de l'histoire de cette cathédrale, ainsi que les directives fermes que la communauté paroissiale s'était fixées après la célébration du 130^e anniversaire en juillet 2022.. Puis, il a remercié l'archevêque d'avoir accepté de présider cette eucharistie.

Gislain Wilfrid BOUMBA

XV^e DIMANCHE ORDINAIRE-B-

Il commença à les envoyer

Textes : Am 7,12-15; Ps 84; Ep 1, 3-14; Mc 6,7-13

Chers frères et sœurs, les textes de ce 15^e dimanche ordinaire-B, nous parlent de la mission, choix et mission. L'homme est choisi parmi les hommes et est envoyé en mission envers les hommes, c'est-à-dire, un groupe de personnes. Mission qui peut avoir tant de soucis, d'épines, des malentendus et de jalousie, bien plus des mésinterprétations. C'est ce que nous pouvons souligner dans la première lecture extraite du livre d'Amos.

On trouve bien chez Amos les deux axes de la prédication habituelle des prophètes: paroles d'espoir, promesses de salut pour ceux qui traversent une période difficile; avertissements et même menaces à l'adresse de ceux qui oublient trop facilement les exigences de l'Alliance. Et sur ce chapitre, Amos a de quoi faire: partout il ne voit qu'injustices, règne de l'argent, corruption, écrasement des pauvres.

Berger de Teqoa, Amos est confronté aux menaces du Roi, face aux accusations montées contre lui, il est accusé de propos séditions, incitation à la révolte, afin de se passer de ses services de prophète. En effet, Amos est considéré comme un élément gênant à Béthel d'où l'expression «*Toi, le voyant, va-t'en d'ici*» ce qui montre bien la perspicacité de la Parole de Dieu.

«*Fuis au pays de Juda; c'est là-bas que tu pourras gagner ta vie en faisant ton métier de prophète*», la mission devient pour les prophètes de Béthel comme un métier pour gagner-pain, d'où les prophéties mensongères, afin de séduire le roi. Amos rappelle au prêtre Amazias le contexte dans lequel la mission de prophète lui a été parvenue, rien ne le prédisposait à cette carrière inconfortable.

Mais le Seigneur l'a «*saisi*», comme il dit: «*Va, tu seras prophète pour mon peuple Israël*».

Saint Marc dans l'évangile brosse l'exigence et quelques recommandations pour la mission des apôtres confiée par le Christ. La première recommandation est une formule considérée comme une tradition juive «*deux par deux*» afin que le témoignage soit crédible, d'où la nécessité pour le Christ de les envoyer deux par deux. L'évangélisation est une affaire non individuelle mais collective c'est-à-dire communautaire, deux forment déjà une communauté, et fondée par une seule foi et une mission universelle.

La deuxième recommandation se focalise sur le nécessaire pour la mission: «*un bâton*». Cette recommandation est une référence à la longue marche (nuit et jour) du peuple d'Israël au désert «*ceinture aux reins, bâton en main...*» (Ex 12,11). Une préfiguration de la marche de l'Eglise, qui exige sérénité, disponibilité, et liberté d'esprit. L'interdiction se focalise sur ce qui peut empêcher ou serait un poids pour la mission «*pas de pain, pas de sac, pas de tunique de rechange*» et recommande juste l'hospitalité qui est le gain de leur mission.

La troisième recommandation ne serait pas une préconisation de la violence mais plutôt une persévérance et la sérénité. Bien que l'évangile n'est pas reçu par les autres «*secouez la poussière de vos pieds*» qui n'est pas d'ailleurs une malédiction, mais ce serait pour eux non seulement un témoignage, mais aussi un respect de leur liberté d'y croire ou non. Ce refus est parce que le peuple est d'une nuque raide. Cela peut nous décourager.

Par ailleurs, face à certaines difficultés rencontrées dans la mission, la joie et le réconfort nous sont parvenus par le Christ. L'apôtre Paul dans le premier chapitre de sa lettre aux Ephésiens, considéré comme une «*hymne de jubilation*» peint le plus grand projet de Dieu, ce projet que nous avons l'habitude d'appeler dessein de Dieu, faire de nous un seul homme en Jésus Christ. Une triple bonne nouvelle est à souligner dans cette lecture. Dieu a un projet sur nous, ce projet est un mystère, qui dans le vocabulaire de Paul n'est pas à comprendre comme un secret, mais une intimité à laquelle il nous convie, et qui nous fait découvrir une nouvelle sagesse.

La deuxième dimension est la volonté de Dieu comme amour. Les mots qui parsèment ce texte sont: l'amour, bénédictions, grâce...

La troisième dimension est l'accomplissement de cette volonté de Dieu à travers son Fils Jésus Christ, qui vient tout récapituler. Nous comprenons ainsi, que tout découle, et existe par le Christ. Ce mouvement exitus reditus se fait à partir du Christ.

Dans les moments les plus troublants de notre vie ou de notre mission, il nous ait demandé la confiance totale à celui qui nous appelle. De se déposséder à Lui afin de vivre uniquement pour Lui...

Abbé Ander KETIKETI

(Administrateur paroissial de Sainte Thérèse de Ngambio)

MESSE DES FUNERAILLES DE FRANÇOIS D'ASSISE BAKOUMA

Il repose pour l'éternité au cimetière privé de Wayako

Chrétien engagé et assidu de la paroisse Saint-Pierre Claver de Bacongo et ancien membre du protocole de Mgr Anatole Milandou, archevêque émérite de Brazzaville, François Bakouma décédé le lundi 10 juin 2024 au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC); a été conduit à sa dernière demeure le mardi 25 juin dernier au cimetière privé Wayako, dans le 8^e arrondissement Madibou.

François d'Assise Bakouma a eu droit à des funérailles dignes en tant que baptisé au nom de Jésus-Christ, au cours d'une messe célébrée en l'église Saint-Pierre Claver de Bacongo par l'abbé Chali



Le cercueil placé devant l'autel

Hombessa, vicaire de la paroisse, en compagnie de l'abbé Adolphe Ounounou. Ses anciens amis et compagnons du protocole de l'archevêque de Brazzaville pendant plusieurs années, ses anciens collègues

de service à la Direction générale des douanes et droits indirects, ses parents et connaissances, tous en larmes ont rendu un hommage à celui qui a été leur ami, frère, père, oncle, neveu. Lorsque le frère cadet



François d'Assise Bakouma

de l'illustre disparu prononce l'oraison funèbre au nom de la famille, l'église Saint-Pierre Claver archicomble est en pleurs, incapable de retenir leurs larmes. Né le 4 octobre 1952 à Brazzaville, septième d'une

fratrie de onze enfants, François d'Assise Bakouma laisse cinq orphelins et une veuve. Contrôleur des douanes et plusieurs fois chef de section protocole à la Direction générale des douanes et droits indirects, qui a vu se succéder divers directeurs généraux jusqu'à la date de son départ à la retraite après 37 ans de loyaux services. Il est détenteur de la médaille du mérite congolais et s'était donné le surnom de manœuvre des douanes. Au plan religieux, il reçut son baptême en 1994 et célébra son mariage le 31 octobre 2014. Membre de la sous-commission protocole lors des assises de la première assemblée plénière de l'association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACE-RAC) tenue à Brazzaville en 1996, membre de la Commission d'organisation de la paroisse Saint-Pierre Claver, rôle qu'il a assumé avec doigté, dynamisme, dévouement, opiniâtreté et sens de responsabilité,

toujours souriant, jusqu'à son dernier soupir, malgré le poids de l'âge (72 ans). Il a été fauché par une crise d'AVC dans la nuit du dimanche 9 juin. Le lendemain lundi 10 juin, il a succombé à cette crise. L'abbé Chali Hombessa, dans son homélie tirée de l'évangile de Matthieu 25, 14-30 a souligné que «*c'est dans l'émotion, la tristesse et la douleur que nous accompagnons celui qui fut des années durant notre compagnon de lutte. La mort est le chemin de l'homme et nul ne peut aller au ciel sans passer par la mort. En venant sur cette terre par le miracle de Dieu, la mort est notre chemin de retour vers celui qui nous a créés et envoyés*».

François d'Assise Bakouma, «*Ya Nzasi*» pour les intimes, repose en paix pour l'éternité.

Pascal BIOZI KIMINOU

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

CABINET

PROJET AMES

REPUBLICQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

AVIS DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL

DU CENTRE MULTISERVICES DE VALORISATION

DES BIORESSOURCES (CMVB)

I. Description du projet

Financé par l'Agence Française de Développement (AFD), le projet d'Appui à la Modernisation de l'Enseignement Supérieur (AMES) dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique (MESRSIT), vise à :

- * Contribuer à la modernisation du système d'enseignement supérieur, à travers (i) le financement compétitif de projets de recherche et de formation, (ii) l'appui à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) chargée de la formation initiale des enseignants, et (iii) des actions d'amélioration de la gouvernance et de la qualité du système ;
- * Améliorer la qualité des formations, des résultats de la recherche et de l'employabilité des diplômés, sur la thématique prioritaire de la valorisation des bioressources. Un Centre Multiservices de Valorisation des Bioressources (CMVB) sera construit et équipé pour accueillir les formations professionnalisantes et proposer des services aux entreprises (formation et mise à disposition des installations) ;
- * Redynamiser les partenariats et les coopérations scientifiques notamment avec des institutions françaises en matière de recherche et de formation.

II. Contenu du projet AMES

Le projet AMES dont l'objectif général est de contribuer au développement socio-économique du Congo sur les axes prioritaires identifiés par le Plan National de Développement (PND), pour l'amélioration de la qualité de son système d'enseignement supérieur a trois composantes :

- **Composante 1** : Contribution à la modernisation de l'enseignement supérieur au Congo ;
- **Composante 2** : Amélioration du continuum formation-recherche-insertion-professionnelle dans le domaine de la valorisation des bioressources ;
- **Composante 3** : Gestion, accompagnement, partenariats.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante 2, il est prévu la construction d'un CMVB qui sera composé de :

- Une halle de technologie équipée de pilotes à petite échelle permettant la transformation, la stabilisation et le conditionnement des matières premières d'origine biologique correspondant aux principales spéculations existantes au Congo
- Un laboratoire d'analyses physico-chimiques
- Un laboratoire d'analyses microbiologiques
- Un laboratoire d'analyses sensorielles
- Un local technique et un local de stockage

Il s'agira donc d'un bâtiment contenant une halle de technologie et des laboratoires dédiés à la transformation des bio-ressources et qui possède 3 vocations :

- L'appui aux enseignants chercheurs pour des activités de recherche ;
- L'appui aux formations agroalimentaires de l'UMNG via des travaux pratiques pour ses étudiants ; et
- L'appui aux filières locales avec la prestation de petite production.

S'agissant de l'appui aux filières locales, les produits ciblés par le CMVB sont les suivants :

- Fruits et légumes (jus, confitures, produits séchés, coulis, conserves, gelées, marmelades) ;
- Produits céréaliers (farines, biscuits, pain, pâte, aliment de bétail) ;
- Produits carnés (séchage, fumage, conserve, saucisse...) ;
- Tubercules (farine, séchage, gâteaux...) ;
- Produits oléagineux (huiles, fruits séchés, tourteaux...) ;
- Fermentation et distillation (boissons alcoolisées, bière, huiles essentielles) ;
- Produits laitiers (lait pasteurisé, yaourts).

III. Intervenants

Afin de s'assurer d'un bon fonctionnement et d'une gestion efficiente du futur CMVB, le projet AMES, sous la supervision du MESRSIT et avec l'appui de l'Université Marien NGOUABI (UMNG), lance un appel à candidatures afin de recruter le personnel du CMVB.

Au total sept (07) postes sont à pouvoir dont cinq (05) sont ouverts pour le personnel déjà en poste au MES-RSIT ou à l'UMNG ou encore à l'Université Denis Sassou Nguesso (UDSN) et un poste ouvert à tout candidat répondant aux critères de sélection.

Les postes à pouvoir sont les suivants pour les personnes déjà en poste au MESRSIT ou à l'UMNG ou encore à l'UDSN :

- Directeur administratif et financier ;
- Responsable de la communication et de la documentation ;
- Responsable de la halle technologique ;
- Responsable du laboratoire de microbiologie ;
- Responsables des laboratoires d'analyse physicochimiques et d'analyse sensorielle ; et

Le poste ouvert à tout candidat répondant aux critères est le suivant :

- Directeur général ;
- Responsable de la Maintenance.

IV-Attributions, responsabilités

1. Directeur général du centre

Titre : Directeur général du centre	Formation initiale : Docteur en génie des procédés alimentaires ou discipline connexe
-------------------------------------	---

Missions principales :

Fonction managériale

- Planifie, supervise et coordonne les activités pour permettre d'assurer les différents services du centre ;
- Supervise et anime l'ensemble du personnel affecté au centre ;
- S'assure au quotidien du suivi du manuel des procédures administratif, financier et comptable, et du règlement intérieur du centre ;
- Centralise les demandes d'achat de fournitures, consommables, matières premières et planifie les achats ;
- Est responsable de l'exécution du budget prévisionnel et de sa préparation.

Fonction développement commercial

- Définit et développe l'offre de service ;
- Définit les modalités contractuelles ;
- Supervise la communication autour du centre ;
- Effectue une veille sur les opportunités de réponses à appel à projets et contribue à la rédaction des propositions ;
- Est en charge du développement des partenariats (entreprises, établissements ; d'enseignement supérieur, établissements de recherche congolais et internationaux).

Fonction conseiller technique et formateur

- Est responsable de l'appui à la formation initiale, de la formation continue et de l'appui aux entreprises et porteurs de projets.

Qualifications

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Bac + 7 en génie des procédés alimentaires ou disciplines connexes ;
- Avoir une expérience professionnelle de 7 ans au moins
- Expérience souhaitée dans l'industrie

Compétences attendues

- Concevoir le programme d'appui à la recherche et à la formation ;
- Participer à l'identification d'un réseau d'expertises internationales ;
- Participer à la création d'un réseau d'expertises internationales ;
- Assurer une vision prospective et réflexive ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Définir le dispositif de suivi-évaluation ;
- Animer le dispositif de suivi-évaluation ;
- Disposer de capacités managériales ;
- Savoir planifier des activités de recherche et de formation ;
- Maîtriser le cycle de gestion de projets (en particulier dans le domaine agro-alimentaire) ;
- Savoir effectuer une recherche active de financements ;
- Maîtriser le dialogue de haut niveau.

2. Directeur administratif et financier

Titre : Directeur administratif et financier	Formation initiale : Master en administration des entreprises et gestion financière
--	---

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général ;

Fonction administrative :

- Définit les procédures de gestion administrative et de suivi comptable ;
- Elabore et effectue le suivi des tableaux de bord ;
- Gère les différents contrats et les diverses conventions pour garantir leur respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire ;
- Prépare les conseils d'administration et établit les procès-verbaux ;
- Informe et conseille la direction en termes de contraintes fiscales et comptables ;
- Gère les relations avec la banque ;
- Veille au respect dans le cadre législatif et/ou réglementaire.

Fonction financière :

- Définit la politique financière et suit sa mise en œuvre ;
- Prépare et élabore des budgets, en assure les suivis ;
- S'assure du respect des procédures d'exécution des dépenses ;
- Gère la comptabilité et la trésorerie ;
- Négocie et gère les achats ;
- Effectue les rapports financiers auprès des bailleurs éventuels.

Fonction ressources humaines :

- Elabore les actes relatifs à la gestion du personnel ;
- Assure le suivi des données relatives à la paie, aux congés etc.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme de Master en administration des entreprises et gestion financière ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins;

Compétences :

- Maîtriser la finance, la comptabilité, la fiscalité et les dispositions légales et réglementaires ;
- Maîtriser l'outil informatique ;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse ;
- Avoir des qualités d'organisation et managériales ;
- Savoir s'adapter ;
- Être autonome ;
- Avoir des aptitudes de travailler en équipe ;
- Exceller dans la négociation ;
- Maîtriser la gestion financière des subventions, dons, legs (en particulier suivant les exigences des donateurs et partenaires techniques et financiers) ;
- Être capable de gérer son stress.

3. Responsable de la communication et de la documentation

Titre : Responsable communication et documentation	Formation initiale : Master information/communication avec compétences en informatique
--	--

Missions principales :

- Assure l'enregistrement des documents, leur consultation et leur prêt éventuel ;
- Gère les abonnements à des revues professionnelles permettant d'assurer une veille technologique ;
- Reçoit les visiteurs et sert de relais au service questions-réponses en constituant progressivement une base de données des personnes ressources par grand domaine de valorisation ;
- Prépare annuellement la liste des documents à acquérir ;
- Est en charge de la communication du CMVB et de son offre de service (organisation d'événements, mise à jour du site Internet, suivi du plan marketing etc.) ;
- ;;Contribue à la recherche de prospects et clients potentiels du CMVB.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme de master en communication ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

Compétences

- Maîtriser l'outil informatique et la gestion/maintenance d'un site Internet ;
- Disposer d'excellentes compétences rédactionnelles ;
- Savoir gérer une bibliothèque et l'archivage ;
- Disposer de connaissances en marketing ;
- Être à l'écoute des usagers et de leurs besoins ;
- Disposer d'une aisance relationnelle ;
- Être force de proposition ;
- Savoir gérer l'événementiel (organisation logistique, budgétaire etc.).

4. Responsable de la halle technologique

Titre : Responsable de la halle technologique	Formation initiale : Ingénieur en IAA ou équivalent
---	---

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale

- Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des pilotes agroalimentaires ;
- Gère le planning de la halle ;
- Aide à la mise en place de modules de formation en lien avec le directeur du CMVB.

Fonction technique

- Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
- Appui technique auprès des entreprises et porteurs de projet accueillis ;

• Réalise des préséries pour le compte de tiers.
Fonction organisationnelle
• Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité de la Halle et responsable du processus d'accréditation/certification à moyen terme ;

• Réalise les fiches de procédure d'utilisation des équipements pilotes de la halle de technologie agroalimentaire et des utilités ;
• Prépare les équipements avant utilisation ;
• Réalise l'entretien et la maintenance (niveau 1 et 2) des équipements pilotes de la halle de technologie agroalimentaire et des utilités :
- Vérifie la remise en état initial des équipements après utilisation, notamment en matière de nettoyage (maintenance de niveau 1) ;
- Réalise les dépannages et enregistre par écrit l'historique des dépannages pour chaque équipement ;
- Prépare la liste des pièces d'usure et des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle des équipements ;
• Prépare les commandes en matière d'achat de matières premières ;
• Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
• Maîtriser l'outil informatique ;
• Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en IAA ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

Compétences

• Disposer d'un goût avéré pour le travail manuel ;
• Etre dynamique et disposer d'une curiosité intellectuelle ;
• Démontrer une grande polyvalence ;
• Disposer d'une bonne capacité d'adaptation ;
• Etre capable de travailler en équipe.

5. Responsable du laboratoire de microbiologie

Titre: Responsable du laboratoire de microbiologie Formation initiale : Ingénieur en microbiologie alimentaire ou équivalent

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale :

• Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements du laboratoire ;
• Gère le planning du laboratoire ;
• Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la microbiologie, hygiène et sureté/qualité des aliments.

Fonction technique

• Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
• Réalise des analyses microbiologiques pour le compte de tiers ;
• Assure la préparation des milieux de culture et veille au bon fonctionnement des étuves et de la hotte à flux laminaire.

Fonction organisationnelle

• Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
• Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils des laboratoires ;
• Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des deux laboratoires :
- Contrôle la destruction des milieux de culture à l'autoclave après lecture des résultats ;
- Contrôle le parfait nettoyage des différentes zones du laboratoire ;
- Prépare la liste des consommables à commander (boîtes de Petri, kits de mesure) pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du laboratoire.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en microbiologie alimentaire ou équivalent
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins;

Compétences

- Disposer d'une culture scientifique ;
- Connaître les réglementations en vigueur ;
- Faire une veille technologique et réglementaire ;
- Mettre en place des protocoles et procédures ;
- Etre capable de travailler en équipe ;
- Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques
- Etre capable de respecter un budget
- Maîtriser l'outil informatique
- Savoir planifier les activités
- Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.)
- Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
- Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
- Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

6. Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'analyse sensorielle

Titre : Responsable des laboratoires d'analyses physicochimiques et d'analyse sensorielle Formation initiale : Ingénieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent

Missions principales :

Sous la supervision du Directeur général,

Fonction commerciale :

• Reçoit et traite les demandes des entreprises ou de toute structure souhaitant utiliser tout ou partie des équipements des laboratoires ;
• Gère le planning du laboratoire ;
• Aide à la conception et organisation de formation professionnelle dans le domaine de la physico-chimie et l'analyse sensorielle des aliments.

Fonction technique

• Appui à la réalisation des travaux pratiques des formations initiales et continues ;
• Prépare les appareils avant utilisation ;
• Réalise des analyses physicochimiques et des évaluations sensorielles pour le compte de tiers.

Fonction organisationnelle

• Garant de la bonne gestion Hygiène et Sécurité du laboratoire et responsable du processus d'accréditation/certification du laboratoire à moyen terme ;
• Réalise les fiches de procédure d'utilisation de tous les appareils d'analyse qui seront installées en vue de l'opérateur ;

• Réalise l'entretien et la maintenance des équipements des laboratoires :
- Vérifie la remise en état initial des appareils après utilisation (vidange éventuelle, nettoyage, etc.) ;
- Prépare la liste des consommables à commander pour maintenir la meilleure disponibilité fonctionnelle du parc d'appareils.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme d'ingénieur en analyses physicochimiques des aliments ou équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans au moins.

Compétences

• Disposer d'une culture scientifique ;
• Connaître les réglementations en vigueur ;
• Faire une veille technologique et réglementaire ;
• Mettre en place des protocoles et procédures ;
• Etre capable de travailler en équipe ;
• Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
• Etre capable de respecter un budget ;
• Maîtriser l'outil informatique ;
• Savoir planifier les activités ;
• Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
• Disposer d'une très bonne connaissance du secteur agroalimentaire et des notions sur les normes d'hygiène et de sécurité ;
• Disposer d'une aisance relationnelle permettant de répondre aux exigences des collègues, étudiants, visiteurs du centre et autres ;
* Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

7. Responsable de la maintenance

Titre : Responsable de la maintenance Formation initiale Technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur électromécanique

Missions principales :

Fonction de suivi de la maintenance des équipements et du bâtiment

• Elabore le planning de maintenance préventive et corrective des différents équipements, matériels et bâtiments, en gérant les priorités et la sécurité ;
• Réagit en cas de panne grave pour résoudre les problèmes rapidement ;
• Gère le parc matériel et de pièces de rechange ;
• Contrôle les interventions réalisées ;
• Coordonne les travaux de nettoyage du centre ;
• Effectue l'entretien et la maintenance des équipements ;
• Identifie les solutions techniques d'amélioration des équipements et installations ;
• Participe aux actions qualité et à la conception des nouvelles installations ;
• Assurer la gestion documentaire technique.

Fonction de planification

• Gère les relations avec les constructeurs et les fournisseurs de pièces et d'outils pour la maintenance ;
• Contribue à l'élaboration du budget maintenance.

Fonction de sensibilisation

• Apporte aux équipes du CMVB un appui technique ;
• Sensibilise et forme le personnel à la maintenance de premier niveau.

Qualifications :

- Etre titulaire d'un diplôme de technicien supérieur en maintenance industrielle ou ingénieur en électromécanique ;
- Avoir une expérience professionnelle de 3 ans au moins.

Compétences :

2. Réaliser des diagnostics sur les dysfonctionnements ;
3. Détecter l'origine de la panne ;
4. Réparer les machines ;
5. Organiser les opérations de maintenance ;
6. Assister les services de l'entreprise ou des clients ;
7. Maîtriser l'informatique industrielle ;
8. Maîtriser les logiciels de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur ;
9. Connaître les normes de sécurité et de qualité ;
10. Analyser des données de maintenance ;
11. Mettre en place des procédures ;
12. Etre capable de travailler en équipe ;
13. Disposer d'une capacité à lire et rédiger des documents techniques ;
14. Etre capable de respecter un budget ;
15. Savoir gérer les stocks et anticiper les besoins (réactifs etc.) ;
16. Disposer d'une bonne capacité d'adaptation.

VI. Lieu d'affectation

Les personnes recrutées exerceront leurs fonctions à Brazzaville au CMVB.

VII. Dossier de candidature

Le dossier de candidature sera constitué des documents suivants :

- le curriculum vitae bien détaillé ;
- la lettre de motivation ;
- la ou les copies des attestations de l'employeur ;
- la liste indiquant 3 personnes de référence ;
- le (s) copies des diplômes requis.

VII. Evaluation annuelle et critères de performance du personnel du CMVB

L'évaluation des performances du personnel du CMVB se fera annuellement. Le Directeur général du CMVB sera chargé de faire ces évaluations sur la base de contrats de performance établis conjointement avec les indicateurs de résultats fixés. Le Directeur du CMVB sera à son tour évalué par un comité qui sera mis en place par le MESRSIT. Les résultats de ces évaluations seront communiqués à l'AFD pour information.

VIII. Procédure de recrutement

Le recrutement se déroulera de la manière suivante : Un comité sera chargé de la sélection et de l'analyse des dossiers de candidature et seuls les candidats retenus seront par la suite contactés pour des entretiens.

IX. Lieu de dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature sont à déposer le 25 Juillet 2024 avant 12h00 min au bureau du projet AMES situé au 2ème étage de la grande bibliothèque universitaire dans l'enceinte de la Présidence de l'Université Marien NGOUABI. En cas de besoin d'informations complémentaires, veuillez contacter Madame Jocelyne DHELLOT à l'adresse mail suivante : dhellotj@gmail.com.

NUMERIQUE

Lancement des travaux de connectivité dans les administrations publiques

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a lancé le 14 juin à Brazzaville, les travaux de digitalisation des administrations publiques, en vue d'impulser la capacité et l'amélioration des services publics. Ces travaux devraient connecter les mairies, les tribunaux, les hôpitaux, les ministères, etc.

Ces travaux entrent dans le cadre du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), sous la sous-composante 2.2 de la Composante 2, qui consiste à établir la connectivité au sein des ministères, départements et agences (MDA). Cette initiative constitue un jalon essentiel pour la mise en œuvre des services numériques gouvernementaux. Le directeur adjoint, représentant du groupement Sotracom/TMI du projet PATN, Hichem Bouabid, a indiqué que dans le domaine de l'interconnectivité, cette initiative est la première à être exécutée. Tous les bénéficiaires attendent avec impatience la livraison des équipements d'interconnexion de qualité irréprochable, avec un haut débit, pour que la gestion de l'état civil soit performante et que d'autres services publics soient livrés aux citoyens congolais dans les meilleurs délais. De son côté, Rachment Pourou Kassabé, directeur de l'état civil au ministère en charge de l'Intérieur, a souligné que la connectivité permettra d'impulser une nouvelle dynamique dans le processus de délivrance des pièces d'état civil au Congo. «Nous sommes à l'ère du numérique et il sera bénéfique pour les usagers qui pourront dorénavant se faire délivrer des



Léon Juste Ibombo

actes de naissance via internet, par le canal d'une application en cours d'implémentation. Ce n'est toujours pas facile de travailler manuellement, et avec la digitalisation. Tout sera en ligne, ce qui facilitera l'accès à l'information et aux documents. Grâce à cette initiative, nous pensons faciliter la procédure de déclaration et d'obtention des actes d'état civil», s'est-il réjoui. Lancement des travaux, Léon Juste Ibombo a affirmé que la connectivité des administrations publiques aura des impacts significatifs. Les centres d'état civil bénéficieront d'une synchronisation améliorée des données, fa-

cilitant une meilleure gestion des faits d'état civil. «L'amélioration de la connectivité des centres d'état civil, le renforcement du système intégré des faits d'état civil, la synchroni-

sation efficace et une meilleure gestion des données civiles; de manière similaire, la santé et la justice verront augmenter la connectivité des centres d'état civil, des hôpitaux, des tribunaux et ce qui assurera une gestion fluide et transparente des données, la modernisation et la facilitation de l'accès et du traitement des données du personnel à travers plusieurs ministères via le test du système intégré de gestion des ressources humaines de l'Etat du ministère en charge de la Fonction publique», s'est réjoui le ministre des Postes.

Jacqueline MAKAYA

CLÔTURE DU MOIS DE L'EUROPE

Des perspectives dans la diversité

Les activités du mois de l'Europe couplées au festival du film européen et africain ont pris fin le 28 juin 2024 par la projection d'un film intitulé «Io Capitano» en langue italienne ou Moi Capitaine en français, dans la salle Canal Olympia, à Poto-Poto (Brazzaville). Cette projection a été placée sous l'égide de Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, en présence de quelques ambassadeurs accrédités au Congo, dont Enrico Nunziata, de l'Italie, et Abou Lo du Sénégal, ainsi que d'autres autorités.

La célébration du mois de l'Europe, qui a pris pratiquement deux mois cette année, a mis en relief la pléiade de facettes qu'offre le partenariat UE, tout comme le concept de culture, une porte d'entrée pour aller à la rencontre de l'autre et briser les barrières. Les activités ont été lancées officiellement le 7 mai dernier pour célébrer le mois de l'Europe sous le thème «Agir avec les jeunes pour transformer le monde». Celles-ci ont été combinées au festival du film sous le thème «Regards croisés entre l'Europe et l'Afrique». Avant la projection du film, Giacomo Darazzo a dressé un bilan positif du déroulement des différentes manifestations. Le diplomate européen a mis l'accent sur la tenue d'une 3^{ème} édition de la semaine de la mode, un festival de photographie, kokutan'art, à Brazzaville. A Pointe- Noire et à Owando, il y a eu des rencontres citoyennes des jeune. «En réalité, à travers la célébration du mois de l'Europe par l'ensemble des activités qui en ont découlé, c'est un visage particulièrement humain et dynamique du partenariat UE Congo que nous



Les diplomates pendant la projection du film

avons voulu illustrer, visage qui place les droits fondamentaux, le respect mutuel et les valeurs au cœur de toute relation et interaction, à l'instar de ce mot-valise de culture que j'aime beaucoup», a affirmé l'ambassadeur de l'UE au Congo. Le festival du film européen et africain, dont la programmation a été riche et variée, a consolidé un pont entre l'Europe et l'Afrique, a-t-il ajouté. Le film projeté, «Io Capitano Moi capitaine, réalisé par un italien, marque la fin du mois de l'Europe, est basé sur une histoire vraie de deux adolescents migrants sénégalais. Dans ce film, Matteo Garrone met son talent de réalisateur au service d'une grande histoire humaniste faisant écho à la terrible crise migratoire qui agite le monde. Profondément émouvant, le film s'est inspiré de divers récits de jeunes Africains qui se lancent dans une périlleuse traversée de la Méditerranée vers l'Europe pour raconter de l'intérieur et avec l'authenticité de cette aventure extrêmement dangereuse. Ce film est destiné à réveiller les consciences et à donner un visage aux chiffres qui viennent chaque jour gonfler le flot des informations. A la fin de la projection du film, Gia-

como Durazzo a donné son appréciation sur les activités réalisées: «Je pense que c'est un bon message reçu à travers ce film sur une question compliquée comme celle de l'immigration qui fait de beaux sujets. Ce mois de l'Europe a permis au public de découvrir un certain nombre de films créant entre l'Europe et le continent africain cette communauté de destin et cet avenir commun qui nous lient». L'ambassadeur du Sénégal au Congo, Abou Lo, a aussi donné ses impressions. «C'est une belle œuvre cinématographique. Ce film parle des problèmes qui sont actuels, qui préoccupent tous nos gouvernants surtout au niveau du Sénégal. On a regardé un film qui retrace la tragédie de nos immigrants qui passent par le désert du Sahara et dans les mers. C'est pourquoi au Sénégal, aujourd'hui, la priorité c'est de lutter contre l'immigration clandestine. Tous les efforts sont menés pour maintenir les jeunes», a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE				REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progrès ----- ANNONCE LEGALE N°445/2024/BZ-C INSERTION LEGALE	
Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants					
N°	N° de réquisition	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr /Dpt	REQUERANTS
1	31826 du 25-04-24	Sect AH, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	DOUNIAMA-OKANA Elisa Line
2	31827 du 25-04-24	Sect AH, bloc - ; Pile - ; Sup : 400,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	DOUNIAMA-OKANA Merveille Desty
3	31781 du 10-04-24	Sect U, bloc - ; Pile - ; Sup : 396,06m2	QUARTIER 11 IHOUEME	POOL	HABIYAREMYE Viateur
4	31714 du 26-03-24	Sect J, bloc - ; Pile - ; Sup : 324,00m2	KINTELE (QUARTIER GASTON MPOUILILOU)	POOL	MONGO NGOMBE Régis Roland
5	31970 du 22-05-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 403,22m2	RUE KINOUANI (QUARTIER ACADEMIE)	9-BZV	ELENGA Sylvain
6	31936 du 17-05-24	Sect P11, bloc 107 ; Piles 05 et 06 ; Sup : 654,18m2	85 et 86, RUE MVOUTI	5-BZV	OCKANDJI-IPONGO Estelle Françoise
7	31789 du 16-04-24	Sect P4, bloc 65 ; Pile 2 (ex.1bis) ; Sup : 279,44m2	56BIS, RUE MAKOTOPOKO	4-BZV	Monsieur et Madame MOUKOUGENGO
8	31912 du 13-05-24	Sect P4, bloc 33 ; Pile 3 ; Sup : 458,07m2	8 TERRE RUE FRANCEVILLE	4-BZV	TATI LANDOU Eliane
9	31927 du 16-05-24	Sect P10, bloc 107 ; Pile 12 (ex.18) ; Sup : 413,06m2	111, RUE BONGA	5-BZV	KOKO MOUANDONGO Julienne
10	31777 du 09-04-24	Sect M, bloc - ; Pile - ; Sup : 684,51m2	QUARTIER GASTON MPOUILILOU	POOL	ENGOYA Dany Bertrand
11	31985 du 24-05-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 254,61m2	QUARTIER MANIANGA	9-BZV	OLINGOU BOUKA Madeleine
12	31986 du 24-05-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 221,44m2	QUARTIER 907 MAKABANDILOU (MANIANGA)	9-BZV	OLINGOU BOUKA Madeleine
13	31760 du 04-04-24	Sect P16B, bloc 124 ; Pile 12 ; Sup : 220,77m2	110BIS, RUE OBOLI	6-BZV	YOULOU-YOULOU PESSI Rigobert
14	32017 du 03-06-24	Sect CH, bloc 17 ; Pile 03bis ; Sup : 467,34m2	3, RUE MEUNIER	9-BZV	MBOUALA Crystal
15	31761 du 04-04-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 366,02m2	123, RUE MPASSI JOSEPHINE (QUARTIER KOMBO MATARI)	7-BZV	OBEKO ITOUA Ghislain Fabrice
16	21224 du 09-01-20	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 7.200,00m2	LIFOULA VILLAGE	POOL	ITOUA Jean Paulin
17	32033 du 06-06-24	Sect P7suite, bloc 64 ; Pile 24 ; Sup : 368,15m2	20, RUE BAKOULE	4-BZV	OKOKO Eric Martial
18	31378 du 04-01-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 296,74m2	QUARTIER LOUARA (GAMBOMA)	PLATEAUX	KAMBI Florent
19	32048 du 12-06-24	Sect D2, bloc 9 ; Pile 25 ; Sup : 363,86m2	17, RUE BILONGUI	4-BZV	GUIMBI née NGOUNGA Honorine
20	31870 du 02-05-24	Sect néant, bloc néant ; Pile néant ; Sup : 379,33m2	MAKABANDILOU (ACADEMIE MILITAIRE)	9-BZV	ANGOUA Rodrigué
21	32058 du 14-06-24	Sect O, bloc - ; Pile - ; Sup : 394,02m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	BOKILO Rick Gérald
22	31919 du 14-05-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 40.000,00m2 soit 4ha00a	VILLAGE NZOMOSSI	POOL	ITOUA PEYA Prince Lionel
23	31695 du 20-03-24	Sect P2, bloc 48 ; Pile 4bis ; Sup : 239,95m2	110BIS, RUE HAOUSSAS	3-BZV	RAMANOU AMINATOU AYOKA
24	31694 du 20-03-24	Sect P2, bloc 48 ; Pile 4 ; Sup : 238,12m2	110, RUE HAOUSSAS	3-BZV	OKETOKOUN ALIDJANATOU
25	32042 du 11-06-24	Sect P8, bloc 155 ; Pile 12 (ex.10) ; Sup : 376,23m2	109TER, RUE MAYAMA	4-BZV	ONDAYE Jean Baptiste et ONDAYE née ETOKA R. M.
26	31989 du 24-05-24	Sect U, bloc 113 ; Pile 6 ; Sup : 427,91m2	6, RUE DES AMATEURS (Q. NGOTALA-MPILA (EX.SIACIC)	6-BZV	NGOMBA LIBOLI
27	31603 du 23-02-24	Sect P9, bloc 53 ; Pile 20 ; Sup : 312,09m2	55BIS, RUE KINTELE (QUARTIER 55 OUENZE)	5-BZV	DANGHAT Zita Larissa
28	32023 du 04-06-24	Sect P7, bloc 126 ; Pile 5 (ex.1162) ; Sup : 291,64m2	1162, RUE VOUVOU (QUARTIER PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	GAMBAY Abdoulaye
29	31118 du 30-11-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 800,00m2	IGNIE PK 45 (QUARTIER NGAKOUBA)	POOL	MVIRI Sergie Stella
30	31119 du 30-11-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 1.600,00m2	IGNIE PK 45 (QUARTIER NGAKOUBA)	POOL	YOBI Henriette
31	31117 du 30-11-23	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 2.400,00m2	IGNIE PK 45 (QUARTIER NGAKOUBA)	POOL	OBAMI ITOU André Fils
32	31610 du 26-02-24	Sect : Zone non cadastrée ; Sup : 795,94m2	ACADEMIE (MAKABANDILOU)	9-BZV	MALANDA née MPOUANTABA Virginie
33	32050 du 12-06-24	Sect P12, bloc 177 ; Pile 5 ; Sup : 187,20m2	38BIS, RUE MPOUYA	6-BZV	IBOVI MASSIKO Sylvie Mireille
34	31808 du 22-04-24	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup : 1.320,46m2	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	MILANDOU Nicaise
35	31228 du 20-12-23	Sect P7suite, bloc 64 ; Pile 2 ; Sup : 386,36m2	8, RUE DE LA BARRIERE (ZONE 10 MAISON)	4-BZV	BAGHANA Renée Aude Sabine
36	31442 du 22-01-24	Sect AF, bloc - ; Pile - ; Sup : 800,00m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	DJIMBI NDEMBA Albertine Christianie
37	32035 du 06-06-24	Sect CG, bloc 130 ; Pile 09bis ; Sup : 181,43m2	14BIS, RUE OLLEMBO (QUARTIER 906 IMPOH-MANIANGA)	9-BZV	OKOMBI Rufin Aristide
38	32111 du 20-06-24	Sect CC, bloc 134 ; Pile 02 et 03 ; Sup : 633,34m2	06, RUE NGOUMBI (QUARTIER 611 MONT BOUKIERO)	9-BZV	NZOUABOULI Camille
39	32034 du 06-06-24	Sect A, bloc 14 ; Pile 25 ; Sup : 375,61m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE (KINTELE)	POOL	NGUIE Henriquet Junior
40	31188 du 27-11-23	Sect BG, bloc 98 ; Pile 8 ; Sup : 383,70m2	8, RUE MENG0 (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	FAIGNOND GAIPLO Yannick Francis
41	30868 du 26-09-23	Sect J, bloc 7 ; Pile 1-J-268/V ; Sup : 135,30m2	IMMEUBLE SOPRIM OCH	4-BZV	Société GORDON SERVICES
42	32133 du 21-06-24	Sect L, bloc 12 ; Pile 11 ; Sup : 472,96m2	CENTRE-VILLE	3-BZV	YOKA Bertille Bienvenue
43	31894 du 07-05-24	Sect P6, bloc 39 ; Pile 07 ; Sup : 384,27m2	200, RUE LENINE (QUARTIER 54 OUENZE)	5-BZV	OBOA née TABAKA Pétronille Blanche Laure
44	31852 du 26-04-24	Sect P7suite, bloc 59 ; Pile 6 ; Sup : 569,81m2	11, RUE OYO	4-BZV	NGANGA BINASSALA Rinnelle Lumière
45	32123 du 21-06-24	Sect P7, bloc 41 (ex.42) ; Pile 10 (ex.15) ; Sup : 600,41m2	57, AVENUE DES TROIS MARTYRS	4-BZV	NIANGADOU Seydou
Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).				Le Chef de Bureau, Gilbert MBANDZA	
					
				Fait à Brazzaville, le 10 juillet 2024	

ENSEIGNEMENT GENERAL

119.067 candidats ont affronté les épreuves écrites du brevet

La campagne des examens d'Etat cuvée 2024 tend vers la fin. Du 9 au 12 juillet, 119.067 candidats ont passé les épreuves écrites du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) sur l'ensemble du territoire national, en Angola et en Chine. Pour s'enquérir du déroulement de cet examen d'Etat, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a visité quelques centres d'examen à Brazzaville le 9 juillet.

Il était accompagné d'une délégation composée, entre autres, du conseiller du chef de l'Etat à l'éducation, le Pr Louis Bakabadio, et le président de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC), Emmanuel Ollita Ondongo. Les candidats ont été répartis dans 519 centres à travers le pays, en Chine, à Luanda et Cabinda en Angola. Brazzaville a présenté 49.027 candidats pour 133 centres, dont 26.300 filles. Comparativement à l'année 2023 qui avait enregistré 122.085 candidats. Cette année, le nombre est en régression de 02,4%. La visite a concerné trois centres: le lycée de la Révolution, le CEG Lheyet Gaboka (Ouenzé) et le CEG de Kinsoundi (Makélékélé). Au terme de la ronde, le ministre de l'Enseignement général a déclaré: «*Nous pouvons à ce stade nous satisfaire de ce que les examens, au-delà du baccalauréat et du CEPE, se déroulent bien sur l'ensemble du territoire national en attendant les concours d'entrée dans les écoles d'excellence de Mbounda (Niari) et d'Oyo (Cuvette).*».

Au sujet de l'interpellation des 44 candidats qui devraient se rendre à Vindza dans le cadre de la transhumance et qui ont été ramenés à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement général tire la sonnette. «*Nous saisissons cette occasion pour rappeler que la transhumance est interdite. Il y a des sanctions qui sont prévues à cet effet.*»

A noter que les téléphones, les calculatrices programmables ou autres documents sont des tentatives de fraude.

Séminaire de renforcement des capacités des acteurs impliqués dans l'organisation

C'est devenu une tradition depuis 2023 qu'à la veille des examens d'Etat (BEPC et baccalauréat), le ministère de l'Enseignement général organise au profit des acteurs retenus pour l'organisation de ces examens une session de formation pour les préparer à remplir leur mission avec responsabilité pour la crédibilité des diplômes congolais. Pour les acteurs du BEPC, la



Le ministre Mouthou lançant les épreuves au centre du lycée de la Révolution



L'assistance pendant le séminaire.

formation s'est déroulée le 3 juillet avant leur déploiement. Il s'est agi des jurys, des chefs de centres, de leurs adjoints et des contrôleurs de la lutte contre la fraude. A l'instar du baccalauréat, malgré quelques difficultés observées, le ministre Jean-Luc

Mouthou souhaite que le BEPC soit également une réussite. Raison pour laquelle, il a insisté sur la notion de responsabilité qui doit caractériser chaque commis, pour la formation de la jeunesse scolarisée. La formation a été axée sur le cadre juridique de l'organisa-

tion des épreuves écrites et pratiques ; les procédures de supervision, de contrôle des opérations de communication des acteurs impliqués dans la tenue de examens d'Etat et concours; le rôle et la mission du délégué de la lutte contre la fraude en milieu scolaire et la contextualisation du B.e.p.c à l'ère de la digitalisation. A travers ces exposés faits par les experts du ministère, les participants ont appréhendé le rôle de tout un chacun, ce qui met fin aux confusions de rôle qui étaient à l'origine des mésententes entre acteurs. «*Ce séminaire, à l'instar de celui organisé à l'orée du baccalauréat prépare les différents acteurs à des épreuves exemptes de tout cas délictueux. Le chef de centre est à la fois le premier surveillant du centre et le premier délégué de la lutte contre la fraude. Il est aussi secondé par le délégué de la lutte contre la fraude qui doit aussi avoir accès dans tous les coins et recoins du centre conformément au nouveau guide du contrôleur antifraude. Finies les querelles oisives, investissez-vous pleinement pour des examens d'Etat crédibles, travaillez pour votre honneur personnel et pour notre pays.*», a martelé le ministre de l'enseignement général.

Résultats du Certificat d'études primaire élémentaires (CEPE)

Finis le suspense! les résultats du CEPE sont connus depuis le 4 juillet 2024. Ils ont été présentés au ministre Jean-Luc Mouthou puis publié le même jour à Brazzaville et les jours suivants dans les autres départements.

Sur les 140.587 candidats présentés, 125.670 ont été déclarés admis. Soit un taux de réussite de 89,10%. Le département des Plateaux occupe la première place (100%), comme à la session de 2023 (99, 98%). Le département de Brazzaville a affiché un pourcentage de 89,52, devant Pointe-Noire (88,90%). Le Niari, quant à lui, s'est contenté de la dernière place avec 76,68%. A propos des départements ayant obtenu des pourcentages faibles, les directeurs départementaux l'ont justifié par deux faits: la situation de la prise en charge des prestataires et les inondations qui ont secoué plusieurs départements perturbant les apprentissages pendant quelques mois.

A propos de la suppression de cet examen d'Etat, une des recommandations des états généraux de l'éducation tenus en début de cette année, le ministre Jean-Luc Mouthou a précisé que les experts sont en conclave pour voir dans la mesure du possible mettre cette recommandation en vigueur à partir de la rentrée scolaire 2024-2025. Signalons que les résultats de la session de 2024 sont en hausse par rapport à 2023. Ils étaient 112.521 candidats admis sur les 133.547 présentés avec 81,31%.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

ATLS

Africa Tax & Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA

Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire

RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-0001

SOCIETE CONGO FORESTRY

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
au capital de FCFA 1 000 000

Siège Social : 327 Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI
Les Cocotiers 1er étage Porte 102, face Bureau des Nations Unies,
Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM : CG-PNR-01-2024-B17-00010

CREATION DE LA SOCIETE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître **Leole Marcelle KOMBO** et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 26 juin 2024, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOCIETE CONGO FORESTRY

Adresse du siège social : 327, Avenue Marien Ngouabi, Immeuble SCI Les Cocotiers, 1er Etage porte 102, face Bureau des Nations Unies, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet social : La société a pour objet tant sur le territoire de la République du Congo et partout ailleurs, à l'étranger, toutes opérations concernant :

- Le développement et l'exploitation des plantations et gestion durable des forêts;
- L'Importation et l'exportation d'une grande variété de semis et de jeunes arbres;
- Le développement et l'entretien de pépinières d'eucalyptus, de bambous et d'autres espèces précieuses;
- L'initiative de recherche et développement pour améliorer les techniques de culture et optimiser les rendements;
- La surveillance continue et le respect des réglementations forestières internationales

et des normes de durabilité;

- La coupe et la transformation du bois à des fins commerciales et industrielles;
- La production et la distribution de produits à base de charbon de bois durables de haute qualité;
- L'exportation de bois de plantation et d'autres produits;
- L'échange des crédits carbone pour compenser les émissions et soutenir les initiatives carboneutres.

Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social susceptible d'en faciliter la réalisation ou l'extension.

Durée de vie de la société : 99 ans ;

Président de la société : Monsieur Sanjay KUMAR SHRIVASTAV

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement, sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B-00485 du 26 juin 2024.**

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° **CG-PNR-01-2024-B17-00010**, le 26 juin 2024.

Pour avis.

ATLS

Africa Tax & Legal Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA

Siège Social : BP 1233, Pointe-Noire

RCCM : CG-PNR-01-2019-B16-00010

CONGO CERAMICS SASU

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 1 000 000 F.CFA

Siège social : Parcelle IND – 50, Zone Economique Spéciale de Pointe-Noire, Kouilou, Loango, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM : CG-PNR-01-2024-B17-00011

CREATION DE LA SOCIETE

Aux termes des statuts établis en la forme sous seing privé et déposés au rang des minutes du Notaire, Maître Leole Marcelle KOMBO et de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social, reçus par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire le 01 juillet 2024, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOCIETE CONGO CERAMICS

Adresse du siège social : Parcelle IND – 50, Zone Economique Spéciale de Pointe-Noire, Kouilou, Loango, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet social : La société a pour objet tant sur le territoire de la République du Congo et partout ailleurs, à l'étranger, toutes opérations concernant :

- Toutes activités liées à la fabrication de céramique (granulats, émaux, grès, carreaux, porcelaine, briques, équipements sanitaires, articles de tables et ornements...);
- La fabrication de marbre technique composite et de quartz ;
- Toutes activités dérivées de la fabrication de céramique ;
- Import-Export des matériels en céramique ;
- Import-Export de tous matériels et équipements liés à la fabrication ;

- Exploitation de carrières ;
- Représentation commerciale, promotion et commercialisation des produits fabriqués et/ou importés ;
- Consultation technique ;
- Formation-Assistance-Conseil ;
- Trading ;
- Import- Export des carreaux et des autres produits en céramique.

Et d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou encore le développement.

Durée de vie de la société : 99 ans ;

Président de la société : Monsieur Sanjay KUMAR SHRIVASTAV

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, des statuts et de la déclaration notariée de souscription et de versement, sous le numéro **CG-PNR-01-2024-B-00504 du 01 juillet 2024.**

Immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le N° **CG-PNR-01-2024-B17-00011**, le 01 juillet 2024.

Pour avis.

COOPERATION

Le CIESPAC s'associe à l'AUF

Une cérémonie relative à la réception officielle de l'Acte d'adhésion à l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) du Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (CIESPAC), a eu lieu le 5 juillet à Brazzaville.

Elle a été couplée à l'adoubement du Dr Jesse Saint Saba Antaon, suite à la soutenance avec brio de sa thèse, le 16 juin dernier à l'Université de Yaoundé, au Cameroun. Il devient nouveau docteur Phd, et le 4^e docteur actif en santé publique en République du Congo. Deux événements majeurs, qui marquent à jamais l'histoire de cette institution. C'était en présence du directeur général du CIESPAC, du représentant de l'AUF au Congo et d'autres personnalités.

Ouverte en 1981 dans la dynamique d'offrir des formations en santé publique, c'est une joie aujourd'hui pour le CIESPAC d'adhérer officiellement à l'AUF, une association francophone qui œuvre dans la promotion d'une francophonie universitaire, dynamique et impliquée dans le développement des universités et des sociétés. Avec cette adhésion, survenue le 30 octobre 2023 à l'issue d'une assemblée générale, le CIESPAC devient éligible aux appels d'offres et aux financements de l'AUF, a indiqué le représentant de l'AUF, le Dr Edouard Ngamountsika, avant de remettre le certificat d'adhésion à son directeur général. Parlant de la particularité de



Docteur Jesse Saint Saba Antaon

l'AUF, il a fait savoir: "La particularité de l'AUF, nous ne sommes pas des bailleurs de fonds, mais plutôt des bailleurs de compétences. En tant que membre titulaire de l'AUF, votre centre participe à l'assemblée générale de l'AUF, avec voie délibérative et en tant que membre universitaire, vous serez éligible aux appels d'offres et aux financements de l'AUF".

Heureux et ému, le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du CIESPAC, a souligné que "cette adhésion permettra au CIESPAC de réaliser les différents projets en perspective. Cette admission représente une précieuse



Le Pr Pierre Marie Tebeu recevant l'acte d'adhésion à l'AUF des mains du Dr Edouard Ngamountsika

source de coopération agissante au bénéfice des apprenants du CIESPAC, des enseignants et, par ricochet, de nos populations..."

Après la remise de l'Acte d'adhésion a suivi l'adoubement du Dr Jesse Saint Saba Antaon, ancien étudiant du CIESPAC. Pour le Pr Tebeu, "le titre de Dr Phd, n'est pas une promotion discrétionnaire, c'est le fruit d'un travail acharné, d'efforts parfois surhumains". Donnant son ressenti après la remise des emblèmes doctoraux, le Dr Antaon a déclaré: "L'adoubement est une cérémonie que l'institution organise pour présenter le lauréat auprès du public, du personnel et évidemment à la communauté scientifique et sanitaire. C'est un sentiment de gratitude d'abord envers ceux qui m'ont accompagné durant le processus du chan-

gement de grade pour que je devienne docteur en santé publique".

Les défis qui nous attendent sont énormes, a-t-il ajouté, "en réalité, nous devrions continuer à accompagner les apprenants inscrits au cycle licence, master en santé publique pour que demain, en zone CEMAC, nous puissions développer des ressources humaines de qualité capables de répondre aux attentes des Chefs d'Etat en matière de système de santé qui doit être bien géré et qui doit répondre aux attentes de la population toute entière".

Pour les apprenants du CIESPAC, l'obtention du diplôme de doctorant en santé publique du Dr Jesse Saint Saba Antaon, est un exemple à suivre.

Alain-Patrick MASSAMBA

LIVRE

Le roman "Obi Ocha" de Méouka Messonika, un plaidoyer à toute épreuve

Oeuvre de l'écrivaine congolaise Méouka Messonika, "Le roman Obi Ocha" comptant 70 pages et publié aux éditions Les Impliqués a été au cœur des échanges, le 6 juillet dernier à Brazzaville. C'était à l'occasion d'une conférence sur le leadership féminin. L'auteure a magnifié les valeurs féminines et mis en lumière les caractères d'une femme libre, battante, mais surtout décomplexée.



La couverture du livre



L'écrivaine Méouka Messonika

La conférence a été co-animée par le Dr Paul Kananora, président de l'Institut Africa, le Dr Modri Dales, écrivaine, présidente des femmes leaders de Women and aviation, et Méouka Messonika, auteure du "roman Obi Ocha". Elle a permis de mettre en lumière l'écriture et l'impact du roman dans la promotion du leadership féminin dans une société en mutation.

Pour le Dr Paul Kananora, "l'écriture est une source d'inspiration pour les jeunes filles en quête de leadership pour changer des conditions subjectives, lutter contre les violences et les inégalités, mais aussi et surtout pour assumer des rôles moteurs dans la société". De ce roman, le Dr Modri Dales a affirmé qu'"il est un plaidoyer pour des relations saines et un leadership à toute épreuve. Il incite les femmes à exprimer leurs points de vue et le leadership féminin avec audace et détermination pour réinventer les paradigmes progressistes afin d'inspirer la future génération et la société".

L'auteure, Méouka Messonika, a souligné que le leadership féminin n'est pas l'apanage des femmes d'élite: "Le principal message que j'ai voulu véhiculer, c'est que dans la vie, mieux vaut avoir des remords que des regrets. Il faut faire, il faut oser, il faut se lancer, quoiqu'il en coûte, quoique les gens pensent, quoiqu'ils en disent; le leadership n'est pas réservé à une élite, pas du tout, quelque soit son niveau d'instruction on parle du leadership, c'est ancré en nous. Nous, femmes, nous sommes les moteurs, nous sommes créatives et avons pleins de responsabilités pour porter le monde. Aujourd'hui plus que jamais, les jeunes femmes et les jeunes filles ont un rôle à jouer, et c'est une question de savoir où trouver les outils pour faire valoir ce leadership. Nous avons tous les moyens du monde aujourd'hui à notre portée".

Peu après les interventions des conférenciers, l'assistance a posé une série de questions, entre autres, sur l'importance du leadership féminin, auxquelles l'auteure a répondu sans langue de bois. Des suggestions et encouragements lui ont été prodigués.

Née en 1987 au Congo, Méouka Messonika est diplômée en droit et langues étrangères appliquées, spécialité anglais; en sciences politiques, en relations internationales, en affaires internationales et en politique de développement.

Alain P. MASSAMBA



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ProClimat Congo

UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE CONSULTANT INDIVIDUEL
POUR L'ELABORATION DU PLAN EN FAVEUR DES POPULATIONS AUTOCHTONES (PPA)
DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET
(Publication du 4 juillet 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer le paiement des services du consultant individuel chargé d'élaborer le plan en faveur des populations autochtones (PPA) dans les zones d'intervention du Projet.

2. Objectif de la mission

L'objectif général de la mission est d'élaborer un PPA du ProClimat qui reflète une situation plus actuelle, ainsi que les considérations sociales dans la zone du projet habitées par les populations autochtones.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter

leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du prestataire

La mission sera réalisée par un consultant individuel ayant le profil ci-après :

- avoir un diplôme d'études supérieures de niveau BAC + 5 au minimum en sociologie, anthropologie, géographie humaine et économique, développement social et communautaire, foresterie ou tout autre domaine similaire ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la préparation ou la mise en œuvre des instruments/outils de sauvegardes environnementale et sociale dans le cadre des projets financés par les bailleurs des fonds, notamment la Banque mondiale ;
- Justifier d'une bonne maîtrise de la NES n° 7 : Peuples autochtones/Communautés locales traditionnelles d'Afrique subsaharienne historiquement défavorisées du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale et de la législation nationale sur les populations autochtones, y compris les instruments y afférents (CPPA et PPA) ;
- avoir préparé au moins deux PPA et/ou un CPPA au cours des cinq (5) dernières années dans le cadre des projets financés par les bailleurs de fonds ;
- avoir une expertise avérée et vérifiable dans le dialogue et/ou la sensibilisation des populations autochtones (travail de mobilisation sociale, d'animation rurale, de formateur des leaders communautaires et promotion de droits humains, de préféren-



ce avec les peuples autochtones, etc.) ;

- disposer d'une expertise en systèmes d'information géographique (SIG) ;
- parler et écrire couramment le français.

5. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 90 jours, y compris la consultation et la restitution du rapport du PPA dans la zone d'intervention.

6. Processus de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale.

Les consultants intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) de l'activité à travers l'adresse e-mail suivante: proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), Sis sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, Congo.

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidatures devront être envoyés à l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 19 juillet 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 3 juillet 2024

Le Coordonnateur
Mexans Sosthène MAYOUKOU

FOOTBALL

Les bons élèves de Ligue 1 ont été gratifiés

Après sept mois et quinze jours, les rideaux sont définitivement tombés sur le championnat national de Ligue 1. Il a été officiellement clôturé samedi 6 juillet 2024 par une cérémonie solennelle de remise des récompenses aux meilleures équipes et aux meilleurs acteurs de la compétition.

Ce championnat, débuté le 11 novembre 2023, aurait dû normalement se terminer le 2 juin. Mais le dernier match ce jour-là entre l'Inter Club et AS Otohô, à Kinkala (en raison de la fermeture provisoire du Stade Président Alphonse Massamba-Débat), fut interrompu dans une espèce de confusion. Après moult tergiversations de la commission d'homologation, c'est finalement vingt jours plus tard, le 22 juin, qu'il s'est poursuivi. Et le championnat a péniblement pris fin dans l'indifférence (match disputé à huis clos à Massamba-Débat sur sa pelouse synthétique flambant neuve) et la lassitude, alors que les fins de championnat offrent généralement une grande fête sportive.

Tout étant rentré dans l'ordre, la FECOFOOT a enfin organisé, à son siège, la cérémonie de clôture de sa compétition-phare, présidée par son président, Jean-Guy Blaise Mayolas. Le secrétaire général de la Ligue nationale de football (LINAFOOT), organe de gestion des compétitions de la FECOFOOT, M. Louhouamou, a dressé le bi-



Les Fauves du Niari, champions du Congo 2023 - 2024

lan dudit championnat.

On en retient que le champion, AC Léopards de Dolisie, a bien mérité son titre. Il l'a habilement négocié. Le classement définitif, que nous publions par ailleurs, est là pour le confirmer. C'est donc un champion incontesté et incontestable que s'est donné le football congolais cette saison. Un champion qui a attendu sept ans pour récupérer le sacre que lui avait ravi l'AS Otohô en 2018. C'est le sixième titre national de champion des Fauves du Niari après ceux de 2012, 2013, 2014, 2016 et 2017. Il leur a valu un chèque de 25 millions de francs CFA, tandis que leur dauphin, l'AS Otohô, après un règne sans partage de sept ans, se contente d'un chèque de 15 millions de francs CFA. La FECOFOOT a récompensé

aussi le meilleur buteur du championnat, en l'occurrence Bonaventure Lendemi de l'AS JUK, auteur de 14 buts. Il se voit aussi remettre un chèque de 1 million de francs CFA. L'entraîneur de l'AC Léopards de Dolisie, Hugues Ondina, plébiscité meilleur technicien, reçoit aussi un chèque de 1 million de francs CFA. Il n'y a pas un match sans arbitre et assistants. Les meilleurs arbitres, Messie Nkounkou et Cynthia Ngakosso, ont été gratifiés d'un sifflet, de cartons (jaune et rouge) et d'un chèque de 1 million de francs CFA chacun, tandis que les meilleurs assistants ont pour noms Daneck Moutsati et Ornela Bouanga. Chacun a eu également un chèque de 1 million de francs CFA. D'autres palmes ont été décernées. Celle du fair-play

a échu au V.Club-Mokanda de Pointe-Noire. Mais curieuse et triste palme que celle qu'Inter Club, troisième du classement final, s'est taillée : 50 cartons jaunes et 4 cartons rouges. Il faut ajouter certains dirigeants lourdement sanctionnés.

Bref, le championnat de la saison 2023-2024 étant terminé, le prochain démarrera, sauf changement, dans la deuxième quinzaine du mois de septembre 2024, à annoncer la LINAFOOT. Sans FC Nathaly's relégué en division inférieure. Quant à l'AS Vegas, avant-dernier du championnat, elle devra franchir les barrages pour espérer se maintenir en Ligue 1. La première période des qualifications des joueurs est fixée du 15 août au 15 novembre 2024, la seconde, du 1er au 31 janvier 2025.

G.-S.M.

Classement définitif:

1. AC Léopards (52 points).
2. AS Otohô (49 points).
3. Inter Club (49 points).
4. JST (41 points).
5. Etoile du Congo (39 points).
6. Diables-Noirs (37 points).
7. CARA (36 points).
8. AS Cheminots (33 points).
9. V.Club-Mokanda (33 points).
10. FC Kondzo (31 points).
11. AS JUK (27 points).
12. AS BNG (27 points).
13. AS Vegas (22 points).
14. FC Nathaly's (17 points)

HANDBALL A BRAZZAVILLE

Après la pluie, le beau temps

La Ligue de handball de Brazzaville a poussé un ouf de soulagement. Ses championnats départementaux sont arrivés à leur terme, alors que certains avaient prédit le fiasco après la tempête qui a soufflé fort suite au retrait des dames de la DGSP puis celui des hommes de Petro-Sport en seniors. Samedi 6 juin au Gymnase Nicole Oba, la Ligue a pourtant récompensé les meilleures équipes en présence du président de la Fédération, Yann Ayessa Ndinga.

Ce sont les deux meilleures formations du moment, chacune dans sa version, qui avaient quitté le navire en pleine compétition. Les championnats ont, malgré tout, poursuivi leur bonhomme de chemin.

Le titre en seniors hommes a été remporté par BMC, qui succède ainsi à Petro-Sport. Le podium est complété par CF JSO (deuxième) et Etoile du Congo (troisième). Celui des dames seniors a échu à AS Otohô; il succède à DGSP. Grain de Sel termine deuxième, et CARA troisième.

Chez les juniors, le titre de champion masculin est revenu à ASOC. Etoile du Congo est deuxième, et AS Nêto troisième. AS Otohô a remporté le titre en dames. ASOC (2^e) et US Renaissance sont aussi sur le podium. Tout est donc bien qui finit bien, pourrait-on dire.

G.-S.M.

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Un programme excitant pour les quarts de finale !

La Fédération congolaise de football a rendu public le programme des quarts de finale de la Coupe du Congo issu du tirage au sort effectué samedi 6 juillet dernier à son siège. Un programme excitant !

Le détenteur du trophée et du record de victoires, Diables-Noirs, a hérité de l'AS Cheminots de Pointe-Noire, deux fois vainqueur de l'épreuve. Un adversaire loin d'être un faire-valoir qui le recevra dans le cadre du match aller, ce dimanche 14 juillet, au Complexe omnisport de la capitale économique. Le match retour aura lieu dimanche 21 juillet à Brazzaville. Le vainqueur croquera en demi-finales celui de la double confrontation FC Nathaly's-CARA (2 titres) prévue aux mêmes dates.

Une autre affiche alléchante est au menu lors de la deuxième quinzaine de juillet: le choc AS Otohô-Etoile du Congo (6 fois vainqueur), le 14 juillet à Owando et le 20 juillet à Brazzaville. Le vainqueur entre les deux protagonistes en décrochera en demi-finales avec celui des matches AS BNG-Inter Club (3 fois vainqueur).



MINISTRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

ProClimat Congo UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE PRESTATAIRE EN CHARGE DES EVALUATIONS DES CAPACITES ORGANISATIONNELLES ET OPERATIONNELLES DES GROUPEMENTS DE PRODUCTEURS AGRICOLES, DES COOPERATIVES ET DES MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES OPERANT DANS LES ZONES CIBLES DU PROJET

(Publication du 4 juillet 2024)

1. Contexte

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (BIRD) un Prêt d'un montant de 70 millions USD et un Don d'un montant de 12 millions USD avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement des services du Prestataire en charge des évaluations des capacités organisationnelles et opérationnelles des groupements de producteurs agricoles, des coopératives et des micro, petites et moyennes entreprises opérant dans les zones cibles du Projet.

2. Objectif de la mission

L'objectif de cette étude est d'évaluer les capacités des bénéficiaires potentiels (MPME, Coopérative et groupements de producteurs), évoluant dans l'agriculture, la foresterie communautaire et les PFNL, depuis la fourniture d'intrants jusqu'à la production, la transformation, la commercialisation et la distribution de produits, la fourniture de services pertinents, ainsi que les MPME impliquées dans l'écotourisme, dans les

zones cibles du ProClimat, dans le but de les outiller suffisamment en matériel et en compétence technique pour que ces derniers puissent améliorer leurs offres de services, ou de mener leurs activités de façon plus professionnelle.

3. Commanditaire de la mission

Le Ministère du Plan de la Statistique et de l'Intégration Régionale (MPSIR) à travers l'Unité de Gestion du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo), invite les candidats intéressés, éligibles et qualifiés, à présenter leur candidature en vue de la fourniture des services de cette prestation.

4. Profil du prestataire

Le prestataire en charge des évaluations des capacités organisationnelles et opérationnelles des groupements de producteurs agricoles, des coopératives et des micro, petites et moyennes entreprises opérant dans les zones cibles du projet devra répondre au profil suivant :

- être un cabinet d'études ou une ONG d'appui de développement reconnu par les services compétents,
- avoir une expérience dans l'analyse/évaluation des capacités des MPME/Coopératives/Groupements ;
- avoir une expérience dans l'évaluation organisationnelle et opérationnelle liée aux groupements des producteurs agricoles, des coopératives, des micros, petites et moyennes entreprises ;

- avoir une expertise avérée en développement rural, agronomie, agroéconomie, zootechnie, pêche et aquaculture et en analyses statistiques ;

- avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans les projets/programmes financés par la Banque mondiale ou les autres bailleurs de fonds internationaux ;

5. Durée et lieu de la mission

La durée de la mission est de 60 jours soit 2 mois. Elle peut nécessiter des déplacements aux Bureaux Satellites Paysagers.

6. Processus de sélection

La sélection du prestataire se fera en accord avec les procédures définies dans le règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets de la Banque mondiale, notamment la qualification des consultants. La méthode de passation de marché à utiliser est la qualification des consultants.

Les cabinets d'études et ONG intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des Termes de Référence (TDRs) de l'activité à travers l'adresse e-mail suivante : proclimatcongo@gmail.com, ou à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi de 9h00 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat), sis sur l'Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUTEY, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, Congo.

7. Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature devront être envoyés à l'adresse email suivante : proclimatcongo@gmail.com, au plus tard le 19 juillet 2024 à 14 heures 00. Veuillez préciser en objet le titre de l'AMI. Les dossiers remis en retard ne seront pas acceptés.

Fait à Brazzaville, le 3 juillet 2024

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

COOPERATION

Le Congo parmi les neufs pays pilotes du Plan Mattei

Reposant sur un vaste programme d'investissements et de partenariats gagnant-gagnant avec l'Afrique, le Plan Mattei (du nom du fondateur du groupe énergétique italien Eni) a été dévoilé par Georgia Meloni, présidente du Conseil italien. C'était lors du Sommet Italie-Afrique qui a eu lieu à Rome, les 28 et 29 janvier 2024. Au nombre des 9 pays africains qui sont désormais impliqués dans ce Plan figure, en bonne place, la République du Congo. Le 26 juin 2024, l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Italie, Henri Okemba, a pris part à la conférence-débat consacrant ledit Plan. Une rencontre organisée par Confcommercio, sous le thème: «Plan Mattei, quelles opportunités pour l'Afrique, l'Italie et les entreprises».

Prenant la parole, Henri Okemba a rappelé les ressorts essentiels qui cimentent le partenariat entre le Congo et l'Italie. Un partenariat économique qui s'est considérablement intensifié depuis l'entrée en fonction du nouveau gouvernement dirigé par Georgia Meloni, qui, d'ailleurs, avait soutenu cette vision lors de sa première visite officielle au Congo qui remonte à octobre 2023. Evoquant le caractère économique-commercial que revêtent les relations entre Rome et Brazzaville, notamment dans le secteur pétrolier et gazier, le diplomate congolais a évoqué les accords de 2022 signés entre le Gouvernement congolais et Eni, sous le patronage du Président de la République du Congo, Denis Sassou-Nguesso. En vue du démarrage des importations de gaz naturel liquéfié (GNL) en Italie. Un rêve devenu réalité. En effet, tenant à cœur ce projet, sous sa très haute autorité, le chef de l'Etat congolais a procédé, le mardi 27 février dernier, à Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, au lancement de la production du gaz naturel liquéfié congolais et à son exportation vers l'Italie. Cette cérémonie s'est déroulée en présence, entre autres, de Claudio Desgaldi, président

directeur du groupe d'Eni. Pour l'ambassadeur Henri Okemba, afin de rendre viable la diversification économique, les investissements devraient être réorientés vers des secteurs hors-pétrole tels que la gestion forestière, les énergies renouvelables, l'écotourisme, l'agriculture durable et l'industrie minière durable. De plus, fort de sa position géographique privilégiée, le Congo peut agir comme un "corridor naturel" pour faciliter le commerce, la logistique et les services dans la région. Ces efforts sont essentiels pour restructurer l'économie et garantir une diversification économique stable et durable, pense-t-il. Présentant son rapport axé autour de 6 actions stratégiques devant booster le partenariat entre le Congo et l'Italie, Henri Okemba en appelle au changement de paradigme. Pour ce faire, un certain nombre d'impératifs s'imposent: - s'engager à ne pas promouvoir de nouveaux projets d'exploration et de développement gaziers et pétroliers, que ce soit par une orientation politique ou par le biais de financements publics, évitant ainsi d'enliser l'Italie dans des engagements contractuels redondants et inutiles;



Henri Okemba à la conférence-débat consacrant le Plan Mattei

- réorienter les actions des institutions financières telles que les garanties du SACE et du Fonds italien pour le climat (FIC) pour le soutien uniquement des projets ayant trait aux énergies renouvelables, à la conservation des forêts et à l'agriculture. Des secteurs d'importance qui, selon le diplomate congolais, sont une voie sûre vers la diversification économique nationale et le renforcement des stratégies d'adaptation aux changements climatiques; - promouvoir la diplomatie économique et industrielle à travers l'identification des projets zéro émissions incluant la participation d'acteurs privés susceptibles de mobiliser des financements privés; - assumer un rôle de premier plan dans le cadre de l'engagement européen au Congo, conformément aux prescrip-

tions contenues dans le programme 2021-2027 de coopération UE-Congo; - soutenir activement le gouvernement congolais dans l'identification d'un modèle de transition du système fiscal, en collaboration avec l'Europe, les institutions de l'ONU et les banques multilatérales de développement. En outre, soucieux de l'avenir, Henri Okemba a plaidé pour la formation qualifiée des jeunes. «L'avenir, c'est la jeunesse. Pour un Congo prospère, il est impérieux d'accorder du crédit à la formation des jeunes», a-t-il affirmé. «Outre l'économie, l'artisanat et l'agriculture, notre mission est et sera articulée autour des nouvelles générations. Grâce au soutien des pays comme l'Italie, nous pouvons contribuer à la croissance, la formation et à un avenir apaisé des jeunes sans négliger les domaines tels que le sport, la santé

et l'éducation», a conclu le diplomate congolais. Une brillante intervention saluée par l'auditoire, dont une bonne partie était constituée d'Italiens. Ces derniers ont, d'ailleurs, vanté les mérites du diplomate congolais qui, depuis sa nomination en janvier 2023, fait preuve d'initiatives et multiplie inlassablement des efforts visant à raffermir les liens de coopération entre son pays et l'Italie.

Le Forum italo-congolais pour la promotion des échanges entre les PME et les artisans organisé récemment à Rome par l'Ambassade du Congo, sous le très haut patronage du Président de la République Denis Sassou-Nguesso, est une parfaite illustration du progrès net et constant des relations entre les deux nations. Des assises d'importance au cours desquelles plus de 400 acteurs représentant des institutions, des entreprises et des artisans italiens et congolais ont manifesté un intérêt concret et présenté les opportunités et les défis auxquels sont confrontées les PME dans divers secteurs, à l'image d'un tissu artisanal dans lequel Rome et Brazzaville s'identifient extraordinairement.

Plan d'investissement dans des projets mutuellement bénéfiques pour l'Italie, l'Union Européenne et l'Afrique, le Plan Mattei est un ensemble d'interventions visant à parvenir à une immigration et un soutien plus intégrés dans les pays d'origine. La formation, les infrastructures et le travail en sont les objectifs cruciaux. Le caractère concret de ce plan fait de lui une initiative qui se distingue des autres initiatives du passé.

«Nous n'avons pas rédigé une liste de bonnes intentions, de déclarations de principes. Nous avons rédigé un plan d'objectifs réalisables, accompagné d'un calendrier bien défini. Les insti-

tutions et les entreprises des deux continents sont à l'avant-garde pour relever les défis du Plan», a déclaré la Première Ministre, Georgia Meloni. Elle s'est dite aussi heureuse que le tissu productif et économique italien ait compris, dès le début, l'importance et le caractère stratégique du défi que le gouvernement a lancé à l'initiative du Plan Mattei qui, d'après elle, contribue à la construction d'un nouveau modèle de coopération et de développement avec les nations africaines. Il existe 9 pays pilotes impliqués dans le Plan Mattei: Algérie, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Kenya, Maroc, Mozambique et Tunisie. «À partir de 2025, d'autres pays viendront s'ajouter à ces pays pilotes», a annoncé le coordonnateur de la structure des missions du Plan Mattei et conseiller diplomatique du Premier ministre, Fabrice Saggio. «Nous avons décidé de concentrer le Plan Mattei sur certains secteurs-clés et les pays pilotes: l'éducation, la formation, la santé, l'agriculture, l'eau, l'énergie les infrastructures physiques et numériques. D'un point de vue strictement financier, en quelques mois, deux nouveaux instruments financiers ont été créés: deux fonds multilatéraux sont déjà ouverts aux financements de ceux qui veulent participer et qui sera basé à la Banque Africaine de Développement», a-t-il ajouté.

«Le Plan Mattei se caractérise par trois points essentiels: son caractère concret, la contribution et la coopération», a, pour sa part, souligné Carlo Sangalli, président de Confcommercio.

**Ambassade
du Congo en Italie
Cellule de Communication**

ETUDE DE MAÎTRE BRICE SOSTHÈNE MALANDA YOLOU

Huissier de Justice – Commissaire – Priseur

Près la Cour d'Appel de Brazzaville

Etude sise 104 bis, Avenue de l'Union africaine ex-O.U. A Centre sportif Makélékélé

(Face Immeuble PEPETTE, à côté de l'église Tenrikyo)

Courriel : cabinetmalandayoulou@gmail.com; (+242) 05.535.16.43/06.895.63.63

République du Congo

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Maître Brice Sosthène MALANDA YOLOU, Huissier de Justice, Commissaire-Priseur, informe le public qu'il sera procédé à l'adjudication de l'immeuble appartenant à Monsieur **GBALA-SAPOULOU Michel Valentin**, sur les diligences de la Banque Congolaise de l'Habitat S.A en sigle BCH, représentée par son Directeur Général, monsieur **NGOLE Oscar Ephraïm**, domicilié en cette qualité au siège social de la dite société situé sur l'avenue Amilcar Cabral, Centre-Ville Brazzaville, **RCCM CG-BZV-01-2007 BP : 14-0074**, ayant pour conseil, **Maître Yvon Éric IBOUANGA**, Avocat au barreau de Brazzaville;

Une propriété immobilière bâtie, R+2, abritant la Clinique Reine Elisabeth, non loin du rond-point Koulounda, objet du titre foncier n°26819, délivré en date du 26 Octobre 2012, sis à Brazzaville, au n°85 rue Mossaka, Arrondissement n°5 Ouenzé, cadastré, section P9, bloc 120, parcelle 10, d'une superficie de 202,00 m², appartenant à monsieur **GBALA-SAPOULOU Michel Valentin**;



La mise à prix est fixée à 300.000.000 FCFA

Jour : Samedi 20 Juillet 2024 à 8 heures ;

Lieu : Salle des audiences du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Maître **Yvon Éric IBOUANGA**, Avocat au barreau de Brazzaville, cabinet sis Cabinet sis à l'Immeuble SOPRIM, Patte d'Oie, en face de l'ENAM, appartement J335 S, 4^{ème} étage. MOUNGALI III ;

- Maître **Brice Sosthène MALANDA YOLOU**, Huissier de Justice, Commissaire-priseur près la Cour d'Appel de Brazzaville, Titulaire d'un Office à l'adresse sus indiquée;

- Monsieur le Greffier en chef du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

**L'HUISSIER
DE JUSTICE**